

Abonnements par la poste:

Table with subscription rates for Canada, Empire Britannique, and Union Postale.

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration 336-340 NOTRE-DAME EST MONTREAL. TÉLÉPHONE: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS!

Un ancien ministre anglais de l'Instruction publique dans les écoles bilingues d'Ottawa

Une visite et une leçon

M. Fisher, l'ancien ministre anglais de l'Instruction publique, était la semaine dernière de passage à Ottawa.

La plus retentissante de ces visites fut celle de M. Hughes, oragiste fameux et pédagogue de renom, ancien inspecteur des écoles publiques ontariennes.

M. Fisher était particulièrement qualifié pour visiter ces écoles et se rendre compte de leur valeur: il parle lui-même fort bien le français et l'anglais.

Le résultat n'a rien de surprenant: les directeurs des écoles bilingues d'Ottawa ne font qu'appliquer un principe vieux comme l'esprit humain.

Étonnant, c'est que pour pratiquer des méthodes que sanctionne le raisonnement le plus simple et l'expérience universelle.

C'est proprement là, pour qui n'a point les yeux bouchés par l'ignorance, la passion ou le préjugé, un scandale.

Mais des témoignages comme ceux de M. Hughes, de M. Sissons, de M. Fisher finiront par ouvrir les yeux des gens de bonne foi.

En attendant, notons que nos compatriotes n'épargnent rien pour renseigner ces gens — et qu'ils ne craignent point la lumière.

L'actualité

En zigzags

L'homme pétrifié fait son tour de presse.

D'abord, il arrive ce qui devait arriver: les Américains nous volent ce phénomène.

Rien de ce qui est phénomène ne saurait leur être étranger.

Mais voilà bien une autre histoire: ce n'est plus l'homme pétrifié, c'est l'homme cimenté, ou en ciment désarmé, puisque son révolter a raté.

Vous verrez qu'on en fera bientôt l'emblème d'une compagnie de ciment et qu'il servira à l'annonce. Au moyen d'un dispositif ingénieux on pourra lui placer un phonographe dans le ventre; et il dira alors comme le "boss" politique le mot de Voltaire: "Cimentez, cimentez, il n'en restera toujours quelque chose!"

Le meilleur moyen de décourager la lettre anonyme, c'est de la publier, pourrait-on dire tout aussi justement.

Cependant, à l'épreuve, le résultat est un peu opposé. Un certain ministre en a essayé dans le temps.

Maigre, souple d'échine, il a répêché dans le panier à papier une lettre sans signature et l'a élevée à

la hauteur de la citation en Chambre. Depuis cette heureuse publicité, jamais le courrier parlementaire n'a été aussi chargé de lettres anonymes.

Qui fait cas d'une lettre anonyme est bien près de établir la mouchardise des fiches.

On sait que tout récemment un certain service a tenté d'en constituer. Mais il y a fort longtemps qu'elles existent dans un autre département. Tout homme qui se fiche de César voit César se ficher sur son compte, disaient les Belges.

M. Herriot doit, dit-on, rétablir les fiches. Quand il décora certain personnage, on se demanda beaucoup pourquoi.

Peut-être M. Herriot avait-il oui parler du système des fiches, cher aux radicaux.

Le gouvernement de la république est assez prodigue de ruban rouge en ces dernières années. Plus il étire de ruban et plus aussi s'étend le sentiment pro-français.

Nos grands hommes tiennent au cœur de la France par des faveurs (faveur veut aussi dire ruban) rouges.

Si le journal dont nous rappelions plus haut la théorie sur les ramures est logique, il publiera cette semaine, semaine de la prévention des incendies, un article pour expliquer que la façon la plus simple d'éteindre le feu, c'est de souffler dessus.

À ce propos, rappelons, parce qu'elle est d'actualité, une savoureuse histoire.

Un regrattier israélite est cité chez le recorder. Deux inspecteurs du service des incendies lui ont dressé procès-verbal parce qu'ils auraient trouvé dans sa cave une boîte de bois chargée de braves et dangereusement placée près d'un pilier de bois.

Mais, dit le recorder, vous voulez absolument brûler!

— Il n'y avait pas de danger!

— Comment, pas de danger! Vous ne manquez pas de culot!

— Je vous répète qu'il n'y avait pas de danger, — pas le moindre.

— Oui, mais vous négligez pour cause de nous indiquer pourquoi?

Alors le Juif, sublime de candeur: "Vell, I carry no Fire Insurance."

— Acquitté! fait le recorder.

M. Jules Crépeau annonce que l'hôtel de ville devrait être terminé au printemps. Ce soléisme est plein de diplomatie. Il devrait être terminé depuis le printemps dernier ou même le printemps avant.

Mais M. Crépeau a prudemment négligé de spécifier l'année de ce printemps. Sera-ce 1925 ou 1926?

Pour nous, nous ne savons qu'une chose, c'est que tant que M. Brodeur sera là il n'y aura rien de terminé. Il est de l'essence même de M. Brodeur d'être interminable. Et nous ne voyons pas comment il pourrait jamais terminer sa carrière, si cela dépendait uniquement de lui. Heureusement que les électeurs ont lâ-dessus leur mot à dire.

En l'an 2024, M. Brodeur se ferait eng... dans la Presse du temps qui appartiendrait à un Juif (elle a bien eu déjà un rédacteur en chef juif) pour n'avoir pas encore terminé l'hôtel de ville.

ROULETABOULE.

Le crédit agricole Ce qui se fait en France et au Danemark (2ème article)

Le crédit agricole

Lettre d'Ottawa

Le crédit agricole

Ce qui se fait en France et au Danemark

(2ème article)

Ottawa, le 4. — En France, il y a le Crédit Foncier. Cette institution existe depuis 1852. Le gouvernement lui accorda à cette date un monopole exclusif pour 35 ans, et depuis 1877, aucune autre organisation n'est venue lui disputer sa place auprès des cultivateurs français, lorsqu'il s'agit de prêter sur hypothèques.

Le Crédit foncier prête sur hypothèque, et il prête aux municipalités. Les prêts consentis pour une période de moins de neuf ans ne sont pas remboursables avant le terme, et le taux est de 5 pour cent environ. Les prêts à long terme qui vont de dix à 70 ans sont payables à la bonne volonté de l'emprunteur.

Enfin tous les prêts sont accordés après émission d'un montant d'obligations correspondant au montant du prêt, et ces obligations sont vendues sur le marché. Le Crédit-Foncier reçoit des dépôts de ses clients, il peut faire vendre sans aucune formalité de justice et sans avis la propriété des débiteurs qui ne paient pas.

En 1896, lorsque la charte de la Banque de France expira, le gouvernement ne la renouvela qu'aux conditions suivantes. La banque avancerait au gouvernement la somme de 400,000,000, sans intérêts, pour fournir des subsides aux sociétés de crédit agricoles; elle avancerait une partie de ses profits qui ne serait jamais de moins de 2,000,000 de francs pour l'avancement du crédit agricole.

Cette somme a toujours été de 4,000,000 à 5,000,000 de francs par année. En 1911, la loi ayant été modifiée, la Banque de France fournit un don fort pourcentage encore et qui donnait une somme de 200,000,000 de francs.

Toutes ces sommes se rendent aux divers groupes agricoles mentionnés plus haut par l'intermédiaire des 100 banques régionales. Chacun des membres peut obtenir trois sortes de prêts. Le prêt à court terme qui ne dépasse pas un an, qu'on appelle aussi prêt personnel. L'investissement d'une personne hautement solvable suffit pour l'obtenir. La somme totale prêtée de cette manière a atteint jusqu'à 85,000,000 de francs par année, dont 60,000,000 provenaient de l'Etat.

On retrouve ensuite le prêt collectif à de petits groupes de petits propriétaires. Ce genre de prêts favorise les fermiers qui n'ont que de petites terres et leur aide à produire et à vendre leurs produits. Le taux de l'intérêt ne doit pas dépasser 4 pour cent et le prêt ne peut être fait pour plus de 25 ans. Une société locale peut ainsi emprunter deux fois la valeur de son capital. En Europe, on ne trouve aucun autre système de ce genre.

Enfin la troisième sorte de prêt est le prêt personnel à long terme. La période pour laquelle on l'accorde ne doit pas dépasser 15 ans, et les jeunes fermiers seuls l'obtiennent. Le taux est en général de deux pour cent, et une police d'assurance ou toute autre propriété est acceptée comme garantie.

Pour le reste ces propriétés ressemblent aux sociétés allemandes que nous venons d'analyser.

LES DEUX TYPES EUROPEENS

Voilà les deux principaux types européens du crédit à court terme qu'il s'agit du fermier ou du paysan. Les autres pays, l'Italie particulièrement, ont suivi ces deux exemples et ont adopté l'un des deux types en le modifiant. Un économiste européen en a énoncé les avantages. Les grandes banques ne connaissent pas le fermier, ne sont pas habituées à faire des affaires avec lui, ne lui offrent pas un marché attrayant, lui chargent des taux trop élevés. Elles sont plutôt urbaines que rurales, connaissent mieux l'industrie et le commerce que l'agriculture, les commerçants et les industriels que l'agriculteur.

Alors comme l'agriculture moderne demande beaucoup de capitaux, des achats de fertilisants, d'instruments aratoires, etc., il est devenu nécessaire de créer des institutions familiales avec les conditions agricoles, dont les membres se connaissent et peuvent faire fonds l'un sur l'autre, qui accordent des prêts lorsque la banque ne saurait pas le faire. On ne doit pas se méprendre qu'elle est ignorante. Alors on a créé le Crédit agricole français ou les sociétés de crédit Raiffeisen, et leur succès indubitable et rapide a prouvé leur nécessité.

A nous de méditer ces leçons avant de passer aux sociétés de crédit rural britanniques.

Léo-Paul DESROSIERS.

Bloc-notes

Cette enquête

L'enquête judiciaire sur la police de Montréal et son administration commence aujourd'hui.

On se rappelle que des attributions ont été portées de graves accusations contre la police et, d'autre part, que la protection des citoyens à Montréal est de plus en plus négligée, les crimes de plus en plus fréquents et la réputation de la police, de moins en moins rassurante.

Il est temps que le public sache de quoi cela dépend et s'il est vrai que certains policiers reçoivent de l'argent ou de faveurs, pour protéger la canaille, les colporteurs et les importateurs de narcotiques vendus illicitement, les maisons de jeu, les établissements malfamés, etc. Tout ce monde se donnera la main pour tenter d'empêcher la vérité de se faire jour, pendant l'enquête que préside M. Le juge Coderre. D'autre part les citoyens ne doivent pas se désintéresser de ce qui se passera au cours de cette enquête; et les honnêtes gens, pour une fois, auront à sortir de leur apathie et de leur indifférence pour aider le tribunal à rechercher et à découvrir toute la vérité, si haut placée que peuvent être certains des protecteurs de la canaille, des marchands de narcotiques, des établissements de jeu. Si l'enquête est complète et bien menée, elle ne manquera pas de révélations sensationnelles.

Des chèques en français

Il doit se faire bientôt des changements, dans le personnel de la trésorerie provinciale, à Québec, à ce que rapportent certains quotidiens. Le ministère en profitera-t-il pour décider enfin que les chèques de la province seront bilingues, ou en français, au lieu d'être exclusivement en anglais, dans un trop grand nombre de cas? On nous a signalé, il y a peu de temps, cette anomalie que la plupart des chèques officiels remis aux boursiers de la province, sinon tous, sont en anglais seulement. Cela est un exemple entre cent de ce qui se passe chez le trésorier provincial.

Les ministres de langue française vent-ils enfin à faire corriger un état de choses aussi anormal?

L'auto meurtrier

Les automobilistes se réjouissent, car le prix de l'essence est sensiblement à la baisse, depuis quelques jours. Cela signifie par ailleurs que l'automobilisme sera plus en faveur que jamais et donc que les piétons auront plus que jamais besoin de se protéger contre des chauffeurs maladroits, imprudents ou affolés de vitesse, pour lesquels le piéton n'a aucun droit, s'il se risquerait sur la chaussée. En ces temps où les gouvernements parlent de médecine préventive et dépensent des sommes considérables pour mener la guerre à la tuberculose, au cancer, à vingt autres maladies insidieuses et qui font chaque année des milliers de victimes, il y a quelque ironie à constater que si la lutte est faite contre la tuberculose, la mort de milliers de gens chaque année.

G. P.

Le gouvernement français répond au mémoire allemand

L'ambassadeur Hoesch a reçu le document ce matin — On croit qu'il favorise l'admission de l'Allemagne dans la Société des nations.

Moscou nie qu'il y ait une entente secrète entre la Russie et l'Italie contre la Turquie.

LES DISCOURS DE M. CHAUTEMPS

Tours, 6 (S. P. A.) — Dans son discours à Tours concernant les activités des catholiques, le ministre de l'Intérieur, Camille Chautemps, a dit que sous le couvert de l'union sacrée, les congrégations se réorganisaient avec une étendue qui rappelle le 1900. "Afin d'éclairer la nation sur cette question, a-t-il ajouté, j'ai ordonné une enquête dans chaque département sur les activités des congrégations." Par conséquent le public connaîtra ce que les congrégations ont fait jusqu'à présent et l'attention des républicains sera à l'affut.

ACUCNE ENTENTE SECRETE

Moscou, 6 (S.P.A.) — Le ministère des affaires étrangères a émis un communiqué niant l'existence d'une entente secrète entre la Russie et l'Italie contre la Turquie et pour une action conjointe dans les Balkans. Le communiqué déclare que le document qu'un Etat voisin a fait tenir à la Turquie et qu'on a prétendu avoir été signé à Rome le 12 mai 1923 est un faux. Le but de cet Etat serait de tendre les relations entre la Russie et la Turquie.

A LA PROCHAINE REUNION DU DAHL

Dublin, 6 (S.P.A.) — Le Dail Eireann se réunira le 21 Octobre. On lui soumettra en deuxième lecture un projet de loi semblable à celui qui est actuellement à l'étude à la chambre des lords concernant la commission des frontières. Le gouvernement croit que le parlement adoptera le bill sans opposition sérieuse, malgré que les chefs travaillistes aient prononcé quel-

La protestation des Cardinaux

Texte de la lettre où les vénérables prélats protestent contre le nouveau programme anticlérical — La loi contre les Congrégations, l'attaque contre les libertés alsaciennes — La rupture avec le Vatican.

Voici le texte même de la lettre adressée par les six cardinaux français à M. Herriot:

Monsieur le Président du Conseil des ministres, ministère des Affaires étrangères.

Vous ignorez pas l'émotion profonde causée chez les catholiques de France par les passages de votre déclaration ministérielle relatifs à la suppression de l'ambassade française auprès du Vatican, à l'introduction des lois "laïques" en Alsace et en Lorraine, et à l'application de ces lois existantes aux congrégations religieuses.

Les cardinaux français, également dévoués à l'Eglise et à la France, croient de leur devoir de vous soumettre à ce sujet quelques considérations dont la gravité ne vous échappera pas et qui intéressent en même temps leur foi religieuse et leur patriotisme.

Les mesures prévues par votre gouvernement, M. le Président du Conseil, constituent de graves menaces pour la paix intérieure, pour la justice et la liberté, pour l'intérêt du pays, pour la considération de la France aux yeux de l'étranger. Elles persécutent de toutes leurs conséquences sur notre vie nationale, nous ne voulons pas croire qu'elles soient un jour exécutées. Ni le gouvernement, ni les Chambres ne voudront prendre sur eux pareille responsabilité.

La guerre a marqué un rapprochement heureux entre l'Eglise et l'Etat; elle a été pour tous les Français, dans les angoisses et les dangers d'une tragique épreuve, une étonnante leçon de concorde fraternelle; elle a fait rentrer dans la famille française nos deux provinces perdues, avec la promesse formelle et renouvelée que leurs droits et leurs traditions seraient respectés.

Il est de l'intérêt du pays de maintenir ces résultats auxquels nous applaudissons tous les bons Français et tous ceux qui à l'extérieur sont nos amis les plus sincères et les plus désintéressés.

La reprise des relations entre le Saint-Siège et le gouvernement de la République a mis fin heureusement à une situation dont la France était seule à souffrir et dont profitaient habilement les nations rivales ou ennemies. La France doit avoir sa place partout. Ce fut un erreur jadis de l'isoler d'un centre d'observation incomparable. Il ne faut égarer à votre patriotisme, M. le Président du Conseil, que maintenir notre ambassade au Vatican, c'est assurer un appui très appréciable à la politique extérieure de la France et à l'expansion de son influence à travers le monde.

Par patriotisme aussi, par respect pour la parole de la France, par sympathie pour les provinces retrouvées, peut-on même songer à mettre en question des droits acquis, des traditions sacrées, auxquels sont attachés par les fibres les plus intimes de leur âme les populations d'Alsace et de Lorraine? Fibres autant que fidèles, elles ont frémi sous la crainte d'une violation des promesses de la mère patrie. On ne doit se flatter de ne vouloir briser leur résistance si on tentait de leur imposer un régime que d'avance elles avaient répudié et que les représentants de la France avaient promis de ne pas leur appliquer.

Aux congrégations religieuses on oppose, nous le savons, les lois existantes. Ce sont des lois d'exception, et pour le dire franchement,

des lois de persécution. Mais depuis qu'elles ont été votées, un fait nouveau est survenu: la guerre. Religieuses et religieuses, beaucoup reviennent d'exil, ont fait, chacun à son rang, oeuvre de bons Français, dans les tranchées et dans les hôpitaux, donnant leur sang et leur dévouement sous toutes les formes pour la cause de leur patrie en danger.

Ces choses-là ne doivent pas s'oublier. La reconnaissance le demande; la justice et l'équité le réclament; si la légalité s'y oppose, elle a tort; une sage politique doit lui faire subir les retouches exigées par le bien commun. Le pays n'a pas trop de tous ses enfants pour travailler à sa prospérité, à sa grandeur morale, à son rayonnement au milieu des autres peuples, à cette "plus grande France" qui devrait être l'idéal de tous les Français.

Quelle déchéance et quelle tristesse si nous revoyions les jours lamentables où la guerre sévissait nous contre les congrégations religieuses, obligées de se dissoudre ou de chercher un abri en terre étrangère! Ces jours-là ne doivent pas revivre.

Le 5 septembre, à Genève, dans une des séances de la Société des Nations, nous avez, M. le Président du Conseil, prononcé ces paroles: "Combattre la guerre sous toutes ses formes, prêcher l'union, prêcher la liberté, c'est notre programme."

Ce programme est aussi le nôtre. Apôtres de la paix et de la charité, nous ne connaissons pas la haine. Nous ne cherchons pas la guerre. Si elle nous était imposée, nous la subirions avec regret, mais non pas sans résistance, obligés par conscience de revendiquer pour les catholiques, prêtres, religieux et fidèles, le droit de vivre en sécurité dans le respect pratique de leur foi et la jouissance de toutes les libertés légitimes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président du Conseil, l'hommage de notre haute considération.

L.-H. Joseph, cardinal Luçon, archevêque de Reims; Paulin, cardinal Andrieux, archevêque de Bordeaux; Louis, cardinal Dubois, archevêque de Paris; Louis-Joseph, cardinal Maurin, archevêque de Lyon; Alexis-Armand, cardinal Charost, archevêque de Rennes; Stanislas, cardinal Touchet, évêque d'Orléans.

M. Charles Gauvreau est gravement malade

Québec, 6 (D.N.C.) — De la Rivière-du-Loup on rapporte la maladie grave de M. Chs-A. Gauvreau, député de Témiscouata à Ottawa. Les Drs E. Pettigrew et P.-C. Dagnault ont été appelés auprès du malade.

La France revient à l'heure normale

Paris, 6 (S.P.A.) — Toutes les horloges de France ont été réglées d'une heure samedi soir. C'est la reprise de l'heure normale.

L'OUVERTURE OFFICIELLE DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE

S. G. Mgr Forbes a chanté la messe du Saint-Esprit hier avant-midi à l'église Saint-Jacques, en présence du personnel universitaire et d'un grand nombre d'étudiants.

Texte du sermon prononcé par le R. P. Antoine Lamarche, O.P. — La vie intérieure de l'intellectuel et ses devoirs.

Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes, évêque de Montréal, a célébré la messe pontificale du Saint-Esprit, dimanche, à l'église Saint-Jacques, en présence des dignitaires de l'Université, du corps professoral et des étudiants de toutes les facultés. Le R. Père Lamarche, dominicain, a prononcé l'allocution de circonstance sur la vie intérieure et les devoirs de l'intellectuel.

La cérémonie avait un caractère imposant, tant par le nombre de professeurs présents, tous revêtus de leur toge, que par la foule de étudiants qui s'y pressaient. Les fidèles remplissaient les allées latérales de l'église, ayant laissé la grande nef libre pour les invités.

De l'Université à l'église, dignitaires, professeurs et étudiants se sont rendus en procession. Sir Lomer Gouin, président du conseil d'administration de l'Université, Mgr A.-J.-V. Piette, recteur, M. Edouard Montpetit, secrétaire; les doyens des Facultés étaient tous à leur poste, fermant le cortège; ils ont occupé les fauteuils d'honneur, en avant de la nef.

Monseigneur Forbes était assisté de MM. les abbés Allard et Savigne, comme diacre et sous-diacre d'honneur; des abbés Jones et Gravel, comme diacre et sous-diacre d'office; et de M. l'abbé Gâté, comme prêtre-assistant. Dans le chœur, on remarquait: Mgr E.-A. Deschamps, vicaire général et administrateur du diocèse de Montréal; M. l'abbé Henri Gauthier, curé de St-Jacques; MM. les abbés Neveu, directeur du Collège de Montréal; Népveu, supérieur du séminaire de Ste-Thérèse; Hébert, supérieur du Collège de l'Université; M. l'abbé Blanchard, vicaire; M. l'abbé Lamarche, M. Lacombe, N. Clément et A. Pustienne, vicaires de la paroisse St-Jacques; le R. P. Lamarche, O.P., et plusieurs autres.

La Schola du séminaire de Théologie, dirigée par M. l'abbé Bibeau, a exécuté le programme musical. M. l'abbé Emilien Foucher, séminariste, était à l'orgue.

Parmi les dignitaires de l'Université et les professeurs on a remarqué: Sir Lomer Gouin, président de l'Université; Monseigneur A.-J.-V. Piette, recteur; M. le chanoine Emile Chartier, vice-recteur; Edouard Montpetit, secrétaire général; M. L.-D. Jasmin, assistant secrétaire-général; MM. les juges Philémon Cousineau, et Philippe Demers, de la faculté de Droit; M. Gustave Beaufoin, notaire, secrétaire de la faculté de Droit; le Dr L. de Launay, doyen de la faculté de médecine; les Drs T. Parizeau, J. Migneault, A.-P. Benoit, de la faculté de Médecine; l'abbé Henri Jasmin, de la faculté des Sciences et Lettres; les Drs Eudore Dubeau, doyen de la faculté de chirurgie dentaire, les docteurs Baril et Gendreau, de la faculté de médecine, M. S. Pierre, P. Saul, Lanthier, Charpentier, Thibault, Landreau, Chénervet, Robert Mackay, Landreau, Plahaut, Wandling, M. A. Beau, grand-champagne, V. E. Beaupré, E. Desaulniers, A. Mailhot, Henri Labrecque, Joseph Haynes, Charles Lelau, et A. Frigon, de l'École Polytechnique; M. J.-B. Boutin, J. Quintal et J.-A. Contant, de la faculté de pharmacie; J.-E.-W. Leclerc, de la faculté de Théologie; M. le notaire Victor Morin; de la faculté de droit; M. Hervé Nadeau, le Frère Marie-Victorin, de la faculté de Science; et Lettres; le colonel J.-P. Descauries, Dr Elphège Ethier, Dr Raoul Masson, Dr Eugène Latreille, Dr A. Bernier, Dr E.-G. Asselin, Dr Albert Lesage de la faculté de Médecine, l'abbé Duchêne, de la faculté de Théologie, A.-J. Laurence, de la faculté de Pharmacie, M. Jean Dessy, l'abbé Lucien Neveu, le Dr Daubigny, de la faculté de Médecine comparée, le révérend Père Morin, de la faculté des Sciences, Yves Tessier-Lavigne, de la faculté des sciences sociales; Victor Doré, Pierre Ste-Marie, François Vézina, Lucien Favreau et Lucien Smith, de l'École des Hautes études commerciales; M. l'abbé Dorvaux, doyen de la faculté de Théologie; M. I.-B. Lagacé, J.-A. Lévesque, J. S. Charles, Demers et plusieurs autres.

Il reste en vous selon son humanité durant les minutes qui suivent la Communion eucharistique; mais selon sa divinité il demeure toujours, vous pénétrant, vous envahissant de toutes parts, à tel point qu'il écrit le Bx. Jean Eudes, qu'il est "plus en vous que vous-mêmes!" Le St-Esprit viendra. Lisez dans vos missels la liturgie que l'Eglise lui consacre. Vous verrez qu'on y implore non seulement la grâce et les dons, les vertus et les fruits de l'Esprit-Saint, mais sa venue en personne dans les cœurs. C'est lui qui fut envoyé au matin de la Pentecôte, lui qui sera envoyé jusqu'à la fin des temps. Il est remarquable que la plupart des textes où il est question d'habitation divine se réfèrent au St-Esprit, sans exclusion des deux autres Personnes. Pourquoi? Parce que, nous dit saint Thomas, cette habitation est une oeuvre d'amour, et l'union des oeuvres d'amour sont attribuées de préférence à l'Esprit, qui est l'Amour.

C'en est fait, mes Frères, la Trinité habite en nous. Je ne puis décrire en ce moment les merveilles que sa grâce y opère. Mais déjà, par cette grâce et cette présence, nous sommes des "consacrés". Que vient-on nous parler de grandeurs de chair, de dignités humaines, de titres de noblesse? Voici Dieu, voici Dieu, *Deus, ecce Deus!* et voici, comme conséquence, des fils de Dieu!

Cette doctrine de la présence de Dieu en nos âmes, saint Paul la jugeait suffisamment pratique pour la prêcher aux philosophes d'Athènes, sur la colline de Mars. Le temple idolâtre, le stade et le cirque se dressaient à deux pas de lui, et il osait parler de temples spirituels et de vie intérieure, à cette élite de corruption. Comment hésiterait-il aujourd'hui à tenir pareil langage à des étudiants et à des maîtres chrétiens, et à leur proposer cette idée unique: *Dieu est en moi*, comme principe directeur dans leur vie d'étude ou d'enseignement?

Au début de l'année universitaire, vous conviendrez avec moi qu'une retraite au cours de laquelle, ayant combattu ardemment les péchés et les vices, un précurseur exposera en détail vos devoirs professionnels, de maîtres de religion, ne serait pas superflue. Mais si, au lieu d'un exposé de détail, il devait tout résumer en un seul discours, que dirait votre précurseur? Il en appellerait, sans doute, à cette grande idée paulinienne de la présence de Dieu.

Pour vous détourner plus efficacement du péché, il vous dirait qu'il est impossible à Dieu et au péché d'habiter ensemble dans une âme. Parlant en ce sens, saint Paul, en ces imperfections vos vices, saint Paul se contente de nous dire: *Nolite contristari Spiritum*, "ne contristez pas l'Esprit"; mais parlant ensuite du péché mortel, il s'écrie: *Nolite extinguere Spiritum*, "n'éteignez pas l'Esprit". Et l'Esprit, c'est dire au Saint-Esprit: *va-t'en, Beauté! va-t'en, Splendeur! va-t'en, Amour!* Il me suffit à moi de ce péché, mais encore à l'âme et à l'âme de ce péché, à l'idole de chair que je vais installer à ta place, dans ta maison. C'est ainsi que le péché, et le péché seul, on chasse Dieu de son temple, comme pour se venger d'avoir été un jour publiquement expulsé du temple de Jérusalem.

J'entends même le grand Apôtre, obsédé sans cesse de la même idée, soulevé de la même inspiration, vous exhorter non seulement à la fuite du péché, mais encore à une belle tenue extérieure chrétienne: "Ne savez-vous pas que votre corps est le temple du Saint-Esprit qui est en vous? Glorifiez donc le Seigneur dans votre corps... Qu'il ne sorte de votre bouche aucune parole déshonnée, aucune bouffonnerie, aucune plaisanterie grossière, toutes choses qui sont malséantes, mais bien plutôt des actions de grâce, ces ou qui sont bons discours propres à édifier."

Et vos devoirs professionnels? Vous les estimez sans doute trop nombreux pour tomber sous l'emprise logique et la force de propulsion d'une seule et même idée? Dire aux maîtres qu'ils doivent accomplir leur devoir en public, s'ils veulent que leurs élèves l'accomplissent en leur particulier; qu'au surplus ils doivent consacrer à leur enseignement les meilleurs temps qu'ils n'ont pas strictement dû à leur famille ou à l'exécution d'autres mandats officiels; dire aux élèves, pour les exciter à l'étude, qu'ils ont à se former une idée très haute de leur future profession; que si la profession doit nourrir le professionnel, elle ne doit pas la faire aux dépens du corps social qu'elle est par définition appelée à servir; qu'une seule erreur sur un point de médecine de chirurgie ou de droit, sur un procédé d'art mécanique, peut entraîner mort d'homme ou ruine individuelle ou familiale; voilà sans doute la matière d'un fort volume. Saint Paul n'a composé aucun volume. Mais il a fait des lettres, et tel passage de ses Epîtres illumine d'un trait le complexe problème: *Gloria nostra haec est, testimonium conscientiae nostrae*, "notre gloire, la voici, c'est le témoignage de notre conscience". Or, ce qu'on nomme aujourd'hui conscience professionnelle n'est pas autre chose que la conscience tout court appliquée au devoir d'état. Si l'étudiant chrétien veut marcher à cette lumière, au lieu de se laisser prendre à tant de flammes errantes de par le monde, chacune découvrant de plus riches perspectives, de plus fastueux horizons, il devra se tenir près de la Lumière intérieure. La sentence: *Deum meo vis, suspensum* nous nous parlons de convents, ne suffit même plus pour cette tâche: il faut la maxime de vie: *Deus est in moi*.

Je suppose qu'il vivait de la sorte en présence de son Dieu, ce brave ouvrier dont le P. Gratry nous raconte le touchant apologue. Forgerait une barre de fer, il s'aperçoit à l'examen qu'elle contient une paille. Si l'on rappelle un vieux dicton: "Ouvrir mal fait le peut entrainer mort d'homme." Il recommence aussitôt et la barre consolidée va rejoindre les autres. Et ce ne fut qu'un jour de son jugement qu'il apprit qu'elle était entrée plus tard dans la charpente d'un pont, et qu'ainsi forgerie, elle avait empêché la noyade d'un régiment de six cents soldats. Le pauvre homme avait certes oublié ce détail, aussi mince que la fissure d'un bois, mais les anges surveillant son travail l'avaient dénoncé au Fils de Dieu! Ce bienveillant es-

pionnage est sans doute l'élément le moins fabuleux dans ce récit. Mais le Dieu qui vit en nous n'a pas besoin d'apprendre par ses anges nos exploits de fidélité, et sa mémoire de pareilles surprises à l'étudiant consciencieux qui, un jour, apercevant une paille dans son savoir: telle notion mise à l'écart, telle autre enregistrée de façon par tout mécanique, se résout à combler ses lacunes et à remplacer par des acquisitions vitales ces procédés factices, utiles en temps d'examen peut-être, mais aussi dangereux pour la société de l'avenir qu'indignes de votre profession.

Enfin votre précurseur, ayant à traiter vos devoirs de religion, hésitant en présence de nombreux pratiques plus sécurables les unes que les autres au pauvre étudiant qui retient sa chambre et qu'aitre la rue, qu'émeut l'appel de sa mère et que sollicite un grein d'expérience, vous paraîtrait cette fois totalement débordé par le sujet. Mais j'entends saint Paul, penché sur cette jeune misère, dire à l'enfant qui ne sait plus prier: *Spiritus postulat pro nobis*, l'Esprit qui est en nous supplie notre ignorance et prie avec nous dans des gémissements inébranlables. Et j'entends son disciple Bossuet, reprenant l'image chère à son maître, dire à l'enfant qui ne sait plus prier sans l'abri d'un sanctuaire et sans l'ombre d'un pilier: "Cris seulement, mais d'une foi vive, et tu n'auras plus besoin pour prier d'autre temple que toi-même!"

Ah! quel riche programme de vie intérieure nous offrirait cette retraite, si elle nous était donnée en un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole! Il est beau et il est sage de construire en l'honneur de la Divinité des églises de pierre ou de marbre qui seront les témoins de la foi et les asiles de la piété; il est plus sage et plus beau de lui dresser des autels vivants dans nos cœurs. Il est beau et il est sage d'orner ces églises, en y conviant tous les arts, de disposer la ligne, d'harmoniser les couleurs, de faire frémir l'accord et scintiller dans un seul discours, une seule idée, un seul symbole

CALENDRIER

Demain: MARDI, 7 octobre 1924
Le Saint-Rosaire de la B.V.M.
Lever du soleil, 5 h. 04.
Coucher du soleil, 5 h. 32.

— DERNIÈRE HEURE —
LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les service de dépêches du monde entier

DEMAIN

BEAU ET FRAIS
MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 48
Minimum 28

PREMIERE SEANCE DE L'ENQUETE SUR LA POLICE

Le juge Coderre et les avocats expliquent le pourquoi de l'enquête et les faits qui seront étudiés — Me Salluste Lavery, au nom de diverses associations, présente une autre requête sur des faits nouveaux — Documents produits.

L'enquête sur le département de police s'est ouverte ce matin sous la présidence du juge Coderre. La séance avait été fixée à 10 heures précises, mais la porte de la cour est restée fermée à clef jusqu'à 10 heures et demie au grand déplaisir des curieux qui se sont entassés dans le couloir adjoignant à la chambre 24.

Me J.-P. LANCTOT
Me J.-P. Lanctôt a déclaré que les requérants ne voulaient pas épier sur le terrain municipal, ni encore moins faire de la politique, mais la nature des faits soumis est telle que les autorités, si les faits sont vrais, ne pouvaient ignorer un pareil état de choses et donc seraient coupables de négligence coupable.

Me ALBAN GERMAIN
M. Alban Germain déclare qu'il représente le chef de police Pierre Bélanger et l'inspecteur Egan. Il proteste qu'ils n'ont rien à cacher et qu'ils sont à la disposition de la Cour pour tous les renseignements possibles.

Me Germain fait remarquer que ces vagues d'accusations contre la police sont périodiques. D'ailleurs la presse a fait mention de faits de ce genre et nous sommes heureux que l'enquête soit tenue.

On se plaint du grand nombre d'attentats, mais il ne faut pas s'en étonner. Après la guerre, il y a eu une épidémie de crimes et Montréal, malgré son port qui en fait une ville cosmopolite, est en meilleure situation que nombre d'autres grandes villes. D'ailleurs, si nous avons tant de bandits étrangers, ce n'est pas la faute de la police, mais du défaut d'application rigoureuse des mesures pour le triage des nouveaux arrivants.

Me SALLUSTE LAVERY
Me Salluste Lavery a déclaré qu'il présente une requête de la part de nouveaux citoyens et portant sur des faits nouveaux.

Le juge a dit que si la nouvelle requête amenait plus de lumière, la Cour lui en serait reconnaissante. Le juge a demandé aux procureurs de s'entendre afin de faciliter la cause. Il a ajouté que si l'enquête se trouvait fondée, il ne condamnerait la ville à payer que les frais strictement nécessaires.

UNE LIASSE DE DOCUMENTS

Le capitaine Sauvé, du poste no 4, a produit une série de documents portant sur les arrestations et les plaintes faites depuis 1918.

Les plaintes faites par les citoyens contre les maisons de désordre étaient sur feuilles volantes sans étiquettes ni numéros. Il ne peut déclarer s'il y en a de disparues ou non, étant donné que tous les officiers ont accès à son département, jour et nuit. Le capitaine Kavanagh produit aussi des documents.

La cour s'est ajournée à 2 heures, vu que les témoins n'ont été assignés que pour cette heure.

DEPART DE MISSIONNAIRES

LES ADIEUX DES RR. PP. DESROCHERS ET ALPHONSE METIVIER ET DES RR. FF. GODEFROY ET ALDERIC AU COLLEGE NOTRE-DAME DE LA COTE-DES-NEIGES, SAMEDI SOIR

Samedi soir, au collège Notre-Dame de la Côte-des-Neiges, quatre religieux de Sainte-Croix partant pour le Bengale faisaient leurs adieux : c'étaient les RR. PP. O. Desrochers, Alphonse Métivier et les FF. Godefroy et Aldéric. Cette touchante cérémonie religieuse avait réuni dans la chapelle un grand nombre de confrères, de parents et d'amis.

L'ouverture se fit par le Salut du Sacrement auquel officiait un nouveau missionnaire, le Père A. Métivier, assisté du Père J. Saint-Martin, missionnaire de retour, et du Père A. Cousineau. Après le salut, le R. P. J. Métivier, directeur du juvénat de Saint-Laurent, fit un sermon dans lequel il démontra que ces héros aiment les âmes non en égoïsme, puisqu'ils se sacrifient pour elles, mais pour Jésus-Christ. Puis les quatre missionnaires étant debout sur les degrés de l'autel, on procéda au baisement des pieds et au baiser de paix pendant que la chorale chantait le cantique du départ toujours si touchant :

Parlez, parlez! adieu pour cette vie; Portez au loin le nom de notre Dieu. Nous nous retrouverons un jour dans la Patrie.

Adieu, parlez, adieu.
Les prêtres de l'itinéraire et la sortie processionnelle de la chapelle avec croix furent les dernières actions de ces dévoués religieux en terre canadienne. La séparation était faite; ils ne nous laissent que leur bon souvenir et une excellente leçon d'héroïque charité.

Dimanche soir, ils présentaient le train pour Washington où trois autres religieux de Sainte-Croix de la province américaine se joindront à eux. Ce sont les RR. PP. Donald Macgregor, Francis Wynn et le Frère Fabien. Une semblable cérémonie doit avoir lieu ce soir au séminaire des Missions Étrangères de la congrégation de Sainte-Croix, à Washington. Quatre infirmières laïques diplômées les suivront dans ces lointaines missions; elles donneront des soins corporels aux Indous trop nauvés pour se procurer des médicaments et que déciment parfois des épidémies.

Le départ aura lieu à New-York mardi 7 octobre. La traversée se fera à bord d'un bateau de la Compagnie Générale Transatlantique, le "De Grasse" que Mgr Lavelle, curé de St-Patrick, à New-York, vient de bénir. Les voyageurs passeront une dizaine de jours en France, quelques jours à Rome, puis reviendront à Marseille où ils s'embarqueront pour les Indes. Vers le 10 décembre, ils arriveront dans leur champ de labour et se mettront à la disposition de Mgr Legrand, C. S. C., évêque de Dacca.

Le R. P. Desrochers retourne à des missions qu'il connaît bien pour y avoir travaillé pendant treize ans. Le R. P. Métivier compte deux années de prêtrise; depuis son ordination, il a été professeur à l'Université de St-Joseph, N.-B., que les pèlerins du Devoir connaissent maintenant.

Le Frère Godefroy (Henri Danis) et le Frère Aldéric (Joseph Danis) sont nés à St-David d'Yamaska et sont âgés respectivement de 24 et 23 ans. Après une année de noviciat, ils passeront quatre années au scolasticat de la Côte-des-Neiges et le premier en sortit diplômé en Sciences et en Lettres de l'Université de Montréal, institut d'Enseignement Moderne. Il était professeur à l'académie St-Joseph d'Hochelaga. Le second, après avoir obtenu le diplôme de Sciences de l'Université de Montréal, fit une cinquième année d'études à l'Université de Notre-Dame, Indiana, où il put se perfectionner dans la langue anglaise. Tous deux sont profès perpétuels de la Congrégation de Sainte-Croix.

Mort de M. Frederick Talbot

M. Frederick A. Talbot, publiciste du service de colonisation, immigration et radio du Canadian National, est mort ce matin à Calgary après une courte maladie. Il a succombé à la pneumonie. M. Talbot était un expert en questions ferroviaires. Il avait la réputation d'avoir voyagé sur tous les réseaux du monde. Il écrivit plusieurs livres sur les chemins de fer entre autres: "Railway Wonders of the World", et plusieurs livres techniques. M. Talbot a fait du journalisme à Londres. On croit que la fin rapide de M. Talbot est attribuable en partie à une attaque de malaria qu'il eut dans l'Amérique du Sud il y a quelques années. Le défunt laisse une femme et trois filles. Mme Talbot est partie immédiatement pour l'Ouest avec le père de M. Talbot.

Un deuil chez les musiciens

Québec, 6 (D. N. C.) — M. Joseph Vézina, docteur en musique, directeur de plusieurs corps de musique de cette ville, est décédé, hier matin, à l'âge de 75 ans. M. Vézina a succombé à une maladie de plusieurs semaines. C'est à la suite des fêtes du Cap-Santé, en juillet dernier, que M. Vézina sentit les premières attaques de la maladie qui devait l'emporter.

Le permis du garage Morgan

LES PROCUREURS DE M. JAMES MORGAN RECOMMANDENT AU CONSEIL LA CONFIRMATION DU PERMIS DE SON GARAGE, RUE BLEURY

Le conseil municipal sera saisi d'une question importante, aujourd'hui, au sujet du garage Morgan. Les procureurs Lamothé, Gadbois et Charbonneau prient le conseil municipal de bien vouloir adopter une résolution confirmant le permis qui fut accordé à M. James Morgan pour la construction d'un garage sur les lots 87 et 43-1 du quartier Saint-Laurent, tel que validé par une loi spéciale adoptée à la dernière session de la législature provinciale.

Les procureurs exposent qu'en juin et juillet 1916, M. James Morgan a construit un garage portant de l'avenue du Parc et allant jusqu'à la rue Jeanne-Mance, après avoir obtenu un permis des fonctionnaires et du bureau de la commission de la ville. Ils disent que six juges dans les causes intentées se sont prononcés en faveur de M. Morgan, contre cinq. M. Morgan, ajoutent-ils, a loué ledit garage à la Grand Distributing Company of Canada, en août 1916, pour une période de dix ans. M. Morgan a construit ce garage de bonne foi, ce que d'ailleurs la législature reconnaît; la construction de ce garage a augmenté la valeur de cette propriété, laquelle rapporte des revenus considérables à la ville, celle-ci ayant retiré un revenu supplémentaire de \$125,000 dans l'espace de dix ans. C'est pourquoi M. Morgan demande aujourd'hui au conseil de confirmer le permis qui a été accordé.

LES BOUCHERS FERMENT A SIX HEURES DU SOIR

L'association des bouchers de Montréal informe le conseil municipal qu'elle se déclare en faveur d'un règlement de fermeture de bonne heure, qui obligerait tous les bouchers à fermer leurs établissements à six heures du soir les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis, et à dix heures du soir le samedi.

L'association fait remarquer qu'à la dernière session de la législature provinciale, le gouvernement a fait adopter à la loi provinciale, qui donne aux municipalités le droit d'adopter un règlement de fermeture des magasins à six heures du soir au lieu de sept heures. L'association prétend que le changement proposé serait dans l'intérêt de la grande majorité des bouchers de notre ville.

LE PARTI OUVRIER

Le parti ouvrier du Canada invite le conseil municipal à participer à l'inauguration du huitième congrès qui s'ouvrira le 8 novembre prochain, dans les salles de l'Alliance National, rue Beaudry. Le congrès s'ouvrira à 2 heures de l'après-midi.

Le prince de Galles à Montréal

Le secrétaire particulier du prince de Galles, le capitaine Lascelles, a annoncé que le prince passera deux jours à Montréal avant de retourner en Angleterre. Il arrivera à Winnipeg le 10 octobre. Il partira le 12 pour Chicago où il sera l'invité de M. Louis Swift. Il visitera Détroit le 14, Toronto le 15 et Ottawa le lendemain. Il arrivera probablement à Montréal le 19 et passera les deux jours à visiter ensuite le Massachusetts. Il s'embarquera le 25 à New-York sur l'"Olympic".

Au Cap de la Madeleine

Les Trois-Rivières, 6 (D.N.C.) — Des milliers de personnes ont assisté hier aux fêtes de Notre-Dame de Saint-Rosaire au Cap de la Madeleine. S. G. Mgr Cloutier président. S. G. Mgr Rouleau a prononcé l'allocation de circonstance hier après-midi. Les régions des Trois-Rivières et de Nicolet étaient représentées à ces cérémonies.

Les dégâts d'un grand séisme

Tokio, 6 (S. P. A.) — Le bureau de statistique de la ville de Tokio publie les chiffres des dégâts causés par le grand tremblement de terre du 1er septembre de l'année dernière. Le total est estimé à 5,501,512,273 yen (environ \$2,300 millions).

Le Mexique et la Société des nations

Paris, 6 (S.P.A.) — Le président de la Société des Nations, le général Callès, est arrivé samedi matin de Berlin, a déclaré, à l'issue d'une visite à M. Herriot, président du Conseil qu'il suivrait la même politique que le président Obregón, en ce qui concerne la S. D. N., et qu'il adhérerait à la Constitution. Le président du Mexique est très satisfait des avantages qu'il a retirés de sa visite en Europe, et se montre optimiste quant à l'avenir du Mexique, dont la situation économique s'améliore, dit-il, de jour en jour. Le général Callès est heureux

DES DESORDRES A CUBA

AU COURS D'UNE ECHAUFFOURÉE SIX PERSONNES PERDENT LA VIE A CAMAGUEY

La Havane, 6 (S.P.A.) — D'après une dépêche au El Mundo, six personnes auraient été tuées et 58 blessées, tout 18 sérieusement, au cours d'un combat entre la police et des partisans de l'ancien président Menocal, à Camaguey hier. L'ancien président a commencé une campagne pour se faire réélire. On n'aurait rétabli l'ordre qu'après l'intervention des soldats.

La Havane, 6 (S.P.A.) — Comme protection à la suite de la bataille dans les rues de Camaguey entre la police et un groupe de partisans de l'ancien président Menocal, on a doublé la garde à l'entrée du palais du président Zayas.

À Camaguey, plusieurs personnes auraient été tuées et une soixantaine blessées dont plusieurs femmes. Les communications par téléphone et télégraphe sont interrompues, mais avant que cette interruption ait eu lieu, on a appris que les soldats occupaient la ville et avaient rétabli l'ordre.

Le gouverneur de la province aurait demandé au président de faire désarmer tous les partisans de Menocal, le candidat conservateur à la présidence. L'autre candidat est Machado.

Le procès du capitaine Forde

Le procès du capitaine Samuel Forde s'est commencé ce matin en Cour d'assises. Il est accusé d'avoir pillé la cargaison de liqueurs envoyées du Lutten et de l'avoir vendue à son profit.

Le navire est censé appartenir à la Sunrise Steamships Company. La défense a demandé la production du livre de bord du navire mais il a été complètement impossible de le trouver. Lors de l'opération, le Lutten portait une cargaison de Hamilton, il devait partir par St-Jean à destination des Bermudes. Au large de la côte américaine, il a été pillé. La preuve a démontré qu'à ce voyage, un nommé Hoffman, steward du navire, a été promu capitaine et Hannon, ont été portés malades et remplacés par un nommé Isaac et un nommé Morris.

Le mois du St-Rosaire à la basilique

Selon la coutume, c'est un Dominicain qui donne le sermon de circonstance à l'ouverture du mois du rosaire à la basilique de Montréal. Le R. P. Perras, curé de Notre-Dame-de-Grâce a parlé, hier, de la dévotion du Rosaire.

Davis obtient un sursis

Me Oscar Gagnon a présenté sa requête ce matin pour aller en appel en Cour suprême. Elle lui a été accordée. En même temps le juge Léon Duroseau a accordé un sursis à Léon Davis jusqu'au 6 novembre prochain.

En Colombie britannique

Victoria, C. B., 6 (S.P.C.) — Le premier ministre Oliver a annoncé que la législature commencera sa session d'automne le 3 novembre.

Dans le comté de Québec

Québec, 6 (D. N. C.) — La convention libérale dans le comté de Québec a été fixée au 15 octobre prochain. Il semble que la lutte se fera entre M. Ephraim Bédard, avocat, et M. Frank Byrne, cultivateur.

En Chine

Shanghai, 6 (S.P.A.) — Les troupes du Kiang-Sou, qui représentent le gouvernement central, ont commencé une attaque contre la ville de Sunkiang, à 28 milles au sud-ouest d'ici. Elles ont capturé le village de Tehukiang. La place était défendue par 200 hommes du Tché-Kiang. Elles ont ensuite attaqué le village de Mazedo, mais elles ont été repoussées. Au cours du combat, des obus et des balles sont tombés aux alentours de Sunkiang et plusieurs personnes ont été atteintes.

Le bureau central des écoles catholiques demande des pouvoirs plus étendus

C'est la requête présentée ce matin devant la Commission éducationnelle par M. le juge Lafontaine — Les opinions apportées.

Les commissaires des écoles catholiques de Montréal se sont présentés, ce matin, devant les membres de la commission éducationnelle, qui a repris ses séances à l'école Technique. Ils ont discuté l'opportunité d'accorder des pouvoirs plus étendus au bureau central des écoles, tout en respectant l'autonomie des commissions de district.

Sir Lomer Gouin a présidé, ayant à ses côtés MM. Aimé Geoffroin, Auguste Richard, Walter Wittell, Joseph Schubert, S. Cohen et le baron de Hirsch.

Le juge Lafontaine expose la situation actuelle qui existe au bureau central vis-à-vis des commissions de district; il réclame des pouvoirs étendus, en ce qui concerne les achats, les travaux de construction et l'achat du charbon; il demande que tout ce qui concerne l'administration financière soit dévolue au bureau central seulement. Les commissions de district auront le privilège de faire des recommandations seulement.

Il cite un exemple au sujet des cahiers scolaires, en particulier. "Nous avons acheté 1,200,000 cahiers pour les faire distribuer par les commissions de district; et nous avons réalisé ainsi une économie de \$30,000."

M. Victor Doré donne son opinion au sujet de l'extension des pouvoirs du bureau central. Il y aurait avantage à centraliser davantage, du point de vue financier; toutes les dépenses seraient contrôlées au bureau central. Les commissions de district auront le droit de surveiller et de critiquer.

Le contrôle actuel est un peu général, dit-il; les demandes de crédits sont accordées aux commissaires de districts selon les appropriations votées, et les commissions disposent ensuite des crédits donnés, à leur guise, pour une fin ou pour une autre jusqu'à ce que les montants votés aient été utilisés. Puis elles font de nouvelles demandes et c'est le même procédé, avec un contrôle relatif.

Il a promis à M. Gouin, de remettre un état des finances de la commission scolaire et de celui des autres commissions de l'île de Montréal, qui ne sont pas encore annexées.

Mgr Donnelly approuve ensuite la requête du juge Lafontaine. Le bureau central aura un contrôle plus absolu des finances, et les commissions de district garderont le domaine pédagogique.

Mgr A.-J.-V. Piette, membre du bureau central, exprime la crainte d'une complication d'une centralisation, à cause du point de vue éducationnel; il ne veut pas aller trop loin, cependant, du côté des travaux de réparations; les commissions de district devraient être intéressées dans la construction des écoles et exerceraient même la surveillance. Pour la partie interne de ces commissions il faudrait leur laisser toute l'autonomie possible.

Pour les constructions nouvelles, les plans sont élaborés aux commissions de district; puis on soumet le tout au bureau central qui l'étudie au point de vue général et se prononce sur les conditions du contrat; c'est le bureau central qui contrôle, et qui ratifie le contrat. Il s'ensuit une amélioration pour

Les Hohenzollern reçoivent une indemnité de chômage

Berlin, 6 (S.P.A.) — Si un projet de loi, présenté à la diète prussienne par les communistes, est voté, les membres de la famille Hohenzollern, qui habitent en Prusse, recevront une indemnité de chômage, comme tous les ouvriers sans travail au lieu de recevoir de grosses pensions mensuelles. Ce projet demande aussi la confiscation de toutes les propriétés des Hohenzollern et que les châteaux et les villas soient transformés en jardins d'enfants ou en maisons pour les soldats infirmes. Les communistes demandent encore que l'on supprime toutes les pensions accordées aux Hohenzollern vivant en dehors de la Prusse.

Une escouade spéciale de policiers

M. L. A. Grandchamps, ancien officier supérieur de la police municipale, sera désormais le chef d'une escouade spéciale, chargée de faire respecter les règlements en ce qui concerne les travaux publics. Il aura une juridiction particulière et ses attributions relèvent du directeur des travaux publics, M. H.-A. Terrault. C'est une surveillance spéciale, analogue à celle du service d'hygiène et du service des permis.

Nouveau juvénat des Maristes

Lowell, Mass., 6 (Spécial au Devoir) — Le dimanche 12 octobre prochain aura lieu à Tynsboro la bénédiction du nouveau juvénat des Frères Maristes. Le R. P. A. Rabél, provincial des Maristes et délégué de Son Eminence le cardinal O'Connell, sera présent. Le R. P. Augustin Hickey, surintendant des écoles catholiques du diocèse de Boston, fera le sermon de circonstance. M. Donovan, maire de Lowell et M. Georges Trudel, maire de Manchester seront présents.

Pershing va en Europe

New-York, 6 (S.P.A.) — Le général Pershing s'est embarqué sur le Leviathan. C'est la première fois qu'il fait un voyage en Europe comme simple citoyen.

Où n'a pu encore trouver le cadavre

Québec, 6 (D. N. C.) — Malgré d'actives recherches, on n'a pu retrouver le cadavre de sir William Price. Plus de cent employés de la Cie Price Brothers continuent ces recherches à Kénoagami, sous la direction de M. J.-M. McCarthy, vice-président de la compagnie.

Bénédiction d'un pont

Québec, 6 (D.N.C.) — Hier a eu lieu la bénédiction d'un nouveau pont sur la rivière Etchemin à Ste. Malachie de Dorchester. M. l'abbé Moreau a béni le pont et une assemblée a eu lieu à la suite de cette cérémonie. Les orateurs ont été MM. Gallenault, abbé Moreau, L. Cannon, Ouellette, Dr Alf. Morrisette, H. Fortier, Dr A. V. Roy, G. E. Dussault.

VIENT DE PARAITRE SERMONS

Par le R. P. Moreau, Fondateur de la Congrégation de Sainte-Croix

Un fort volume de XV-608 pages, avec portrait. [RELIÉ: \$4.50 franco]

Ces Sermons se recommandent tout spécialement au clergé par leur grande valeur intrinsèque. On y trouve un emploi judicieux de nombreux textes d'Écriture et des Pères, un raisonnement clair, simple, à la portée de tous les fidèles, une piété communicative, etc.

Cet ouvrage peut rendre service comme livre de lecture spirituelle. On lira avec profit, pendant la retraite annuelle, l'exposé magistral des grandes vérités. La plupart de ces sermons ayant été faits à des prêtres, on y trouve plusieurs sujets, comme l'esprit de foi, le détachement des parents, la rechute dans le péché, etc., qui font d'admirables méditations pour une retraite du mois. Les sujets divers fournissent une abondante matière pour les circonstances les plus diverses. Le plan, qui précède chaque discours, permet de se rendre compte, d'un simple coup d'oeil, de la partie que l'on peut utiliser. Quelques références mises à propos dispensent de recherches souvent fastidieuses.

Cet ouvrage rendra de grands services au clergé. C'est un cadeau tout trouvé pour ordination, fête, etc. Imprimé sur beau papier, en caractères qui reposent la vue, le volume a superbe apparence. C'est un des premiers du genre à paraître au pays.

Ce sermonnaire se divise en quatre parties: A des séminaristes (onze sermons); A des religieux (cinq sermons); Les grandes vérités (neuf sermons); Sujets divers (vingt-deux sermons). Ce volume relié toile, dos et coins cuir, est en vente au Service de librairie du Devoir.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Vous trouverez ci-inclus \$..... En retour veuillez donc envoyer à l'adresse ci-jointe..... exemplaires reliés des Sermons de T. R. P. Moreau.

..... Votre tout dévoué,

..... (Signature),

..... (Adresse),

Législation peu simple et peu claire

Me J.-F. POULIOT, AU CONGRES AGRICOLE, A FAIT VOIR COMMENT NOTRE CODE MUNICIPAL EN PARTICULIER EST PEU CLAIR A CAUSE DE SON FOUILLES D'AMENDEMENTS QUI S'AJOUTENT CHAQUE ANNEE

Au congrès agricole qui vient de se terminer à Québec, Me J.-F. Pouliot, avocat à la Rivière-du-Loup, a donné un travail sur le peu de préparation apportée à la rédaction de nos lois.

Parlant surtout du code municipal de M. Pouliot dit: Le code municipal régit l'érection des municipalités ainsi que la construction et l'entretien des chemins, des ponts et des cours d'eau, c'est-à-dire des artères commerciales par lesquelles les cultivateurs transportent le plus souvent leurs produits au marché. C'est toujours en vertu du Code Municipal que les municipalités ont le droit d'adopter des règlements pour pourvoir à des aqueducs, à tout système d'éclairage et aux autres améliorations modernes qui amènent le bien-être dans les foyers.

C'est aussi en vertu du Code Municipal que les municipalités peuvent taxer les contribuables pour faire face aux dépenses d'administration et faire des emprunts en cas de dépenses extraordinaires.

Il importe donc que les contribuables soient protégés non seulement en choisissant comme membre du conseil des hommes en qui ils ont pleine et entière confiance, mais aussi en ayant de bonnes lois. Personne n'a le droit de plaider ignorance de la loi; toutefois, pour donner aux intéressés le loisir de l'étudier, il ne faut pas qu'elle change aussi vite que la mode, ni que le législateur la tourne comme un film de cinéma.

Comme je l'ai dit dans l'avant-propos de la dernière édition du Code Municipal, j'ai eu souvent l'occasion de faire remarquer que, comme le maire et les conseillers sont, en matière de droit municipal, revêtus des pouvoirs de juges de première instance, et que la jurisprudence de tous les tribunaux est unanime à établir qu'un autre tribunal ne saurait infirmer leurs décisions, sauf en cas d'illegalité ou d'injustices graves, et qui, de plus, ils sont le plus souvent des hommes qui n'ont pas fait d'études légales spéciales, il est essentiel que la loi qu'ils sont chargés d'appliquer soit claire, simple, concise et conforme aux besoins réels de la population.

Pouvons-nous dire qu'il en est ainsi actuellement? Depuis le 1er novembre, 1916, date de l'entrée en vigueur du nouveau Code Municipal, 55 articles ont été amendés partiellement et souvent même à plusieurs reprises; 21 articles ont été remplacés et 47 articles ont été ajoutés au Code, total: 123 articles amendés, remplacés ou ajoutés en huit ans, ce qui suffit pour démontrer que le Code Municipal est entièrement différent de ce qu'il était à la date de son entrée en vigueur et ceux qui commettraient l'imprudence de ne pas tenir compte dans l'application du Code Municipal de ces multitudes d'amendements qui changent la loi de fond en comble, seraient exposés dans bien des cas à faire fausse route et, en conséquence, à payer en frais les pots cassés.

Le nouveau Code Municipal, à son entrée en vigueur, comportait 832 articles; la loi scolaire ne se composait, lors de la refonte des statuts, en 1909, que de 530 articles. Depuis lors, 45 articles du Code scolaire ont été modifiés ou amendés, 44 ajoutés, dont 26 par une seule loi, en 1913, 29 remplacés et 1 abrogés. Total, 122 articles ajoutés, remplacés, abrogés ou amendés, dont plusieurs au moins deux fois chacun.

Par exemple l'article 2728C a été ajouté en 1915; 3 nouveaux alinéas lui ont été ajoutés en 1917; il a été remplacé de fond en comble en 1918 et amendé en 1921. L'article 2993 a été remplacé à trois reprises différentes: en 1911, en 1913 et en 1921, et d'autres ont été amendés aussi bien avant qu'après avoir été remplacés.

Les lois relatives à la fabrication du beurre et du fromage, la loi de la voirie, la loi de colonisation, la loi des terres, les lois concernant les sociétés coopératives et le complot coopératif, etc., intéressent tout spécialement la classe agricole et elles ont toutes été souventes fois amendées. Il serait trop long d'énumérer ici tous ces amendements.

La question qui se pose à ce moment est celle-ci: cette quantité d'amendements à la loi a-t-elle produit d'heureux résultats, a-t-elle rendu la classe agricole plus prospère? Ne n'a pas à me prononcer à ce sujet; chacun de vous peut répondre à cette question en observant ce qui se passe autour de lui.

Même en admettant que tous ces amendements ont rendu la loi plus avantageuse pour les agriculteurs, n'est-ce pas encore possible de simplifier la loi et de l'améliorer? Quant il s'agit de réformer la loi des Compagnies, le bureau du procureur général a écrit à chaque bureau d'avocat pour lui demander des suggestions.

Il est vrai que l'union des municipalités existe déjà, mais ne serait-il pas opportun de la diviser en deux sections: l'une urbaine et l'autre rurale, car les campagnes ont des besoins différents de ceux des villes?

L'association des municipalités rurales est déjà en voie de formation; c'est votre congrès qui en pose les bases et l'une des fonctions les plus importantes de votre association sera dorénavant de surveiller la conduite et la rédaction des lois qui ont tout particulièrement de votre domaine.

Insistez la classe agricole n'a constitué qu'une force nationale latente; en vous organisant comme vous le faites, vous devenez une puissance de premier ordre qui peut contribuer encore plus largement au bien général du pays, tout en améliorant le sort de chacun de vos membres, en respectant les droits acquis de chacun.

Vous allez sans doute être un comité exécutif composé d'experts

dans les différentes branches de l'agriculture, choisis autant que possible parmi les citoyens de chaque partie de la province, et il est permis d'espérer que dans un avenir rapproché, le législateur soumettra à votre considération tous les projets de loi intéressant la classe agricole. Cela aura pour effet d'assurer l'amélioration et la stabilité relative des lois. Même si votre association n'obtient d'abord que cela, ce serait déjà beaucoup. J'espère même dire que ce sera un immense avantage pour vous tous ainsi que pour le législateur, qui se réjouirait sans doute d'être plus éclairé sur vos besoins.

L'ETAT DES RECOLTES

DERNIERES STATISTIQUES FOURNIES PAR LE DEPARTEMENT DU SECRETAIRE PROVINCIAL.

Québec, 4 — Voici quelques-unes des conditions de la récolte dans les différentes régions de la province, d'après un bulletin que le Bureau provincial des Statistiques communique aujourd'hui à la presse.

Les agronomes officiers du gouvernement sont tenus chaque mois de répondre à un questionnaire qui leur est adressé, pendant la période de croissance des récoltes des champs. C'est le résumé de ces rapports, sur chacun des comtés ruraux de la Province, que l'on trouvera dans les lignes ci-après.

BAS ST-LAURENT — La moisson est peu avancée, mais elle a été faite, jusqu'à présent, dans des conditions très favorables, exemple des pluies fréquentes dont le reste de la province a souffert pendant la première quinzaine de septembre. Toutefois, la gelée a causé quelques dommages aux pois et aux légumes et même à certains céréales. En particulier, l'avoine, l'orge et les pommes de terre donneront une excellente récolte. Quant aux fruits, la récolte en sera bien satisfaisante. En somme, si d'autres gelées ne viennent pas causer de dégâts plus considérables le rendement global des récoltes des champs sera au-dessus de la moyenne, de Rimouski en descendant.

DISTRICT DE QUEBEC — La récolte des céréales est assez avancée, en général, grâce à la température favorable de la dernière quinzaine du mois de septembre. Les céréales ont souffert de la pluie, ce qui a provoqué la rouille de l'avoine et la brûure tardive des pommes de terre; celles-ci vont subir une diminution de rendement d'au moins de 25%, par la pourriture qui les affecte. On rapporte que la récolte des pommes est abondante tandis que celle des prunes est médiocre. Le tabac, cultivé principalement pour usage domestique, donnera un rendement moyen, c'est-à-dire à peu près égal à celui d'une récolte normale.

DISTRICT DE MONTREAL — La moisson des céréales avance rapidement, mais celle qui ont été fauchées au commencement du mois, ont souffert considérablement de la pluie; toutefois, certains agronomes déclarent que les récoltes donneront un rendement bien satisfaisant. Les pommes de terre, bien qu'abondantes, ont commencé à pourrir et il est probable que le rendement en sera diminué d'au moins 25%. La récolte des pommes, sans être abondante, est satisfaisante; celle des prunes est médiocre. La récolte du tabac variera entre 65% 75% d'une production normale. La gelée a causé des dommages sensibles au maïs fourrager qui avait été semé tard, de même qu'aux fèves, aux citrouilles et aux tomates. Dans le Témiscamingue, il y a au moins 35,000 tonnes de foin qui attendent des acheteurs. Le prix actuel en est de \$8.00 à \$10.00 la tonne, sur le marché local.

NORD DE LA PROVINCE — Au Lac-St-Jean, les récoltes ne sont pas avancées; l'avoine a souffert, à certains endroits, de l'excès de pluies. Toutefois, l'on considère que le rendement sera excellent pour l'avoine, le blé et l'orge, et bon pour le seigle. Le tabac donnera une bonne récolte. Dans l'Abitibi, la moisson ne fait que commencer. La première quinzaine de septembre a été très pluvieuse. Les céréales abattues par la pluie se sont relevées au cours de la dernière quinzaine de septembre. Les céréales tardives ont quelque peu souffert de la gelée. Les pommes de terre ont commencé à pourrir, mais l'on croit que le dommage subi est plutôt bénin. En somme, les récoltes donneront un bon rendement, pendant que les petits fruits ont fourni une abondante récolte.

CANTONS DE L'EST — Moisson peu avancée et faite, jusqu'à la fin des conditions adverses. Le blé a causé des torts considérables aux céréales et aux pommes de terre; la gelée, comme ailleurs, elles ont commencé à pourrir. Toutefois, l'on estime que la récolte sera bonne pour l'avoine, l'orge, le blé et le sarrasin. En général, les pommes sont abondantes, tandis que le rendement des prunes est plutôt médiocre. Le tabac, bien que peu cultivé dans cette région, donnera une récolte normale. On estime que les pluies abondantes du commencement du mois ont diminué la valeur des récoltes d'au moins 20%, dans les douze comtés de cette région.

Dans Sainte-Anne M. J.-H. Dillon, c.r., a été choisi samedi soir comme candidat libéral par le club libéral Saint-Joseph, pour la prochaine élection partielle qui aura lieu dans le quartier Sainte-Anne, à la suite de l'élection de M. Hushion comme député fédéral.

Pas d'assises à Sherbrooke Sherbrooke, 6, (S.P.C.) — Le procureur général a donné l'ordre au shérif de ne pas tenir la session des assises d'automne habituelle. Il n'y a présentement que quatre causes sur le rôle et comme la tenue ordinaire d'une session de la Cour d'assises entraîne des dépenses d'une dizaine de mille dollars, le procureur général a décidé d'ajourner les causes pendantes. Si toutefois, les causes se multiplient de façon anormale, il y aura un terme d'assises en janvier prochain.

LA PREVENTION DES INCENDIES

LES INSTRUCTIONS DU CHEF DE POLICE A L'OCCASION DE LA SEMAINE DE PREVENTION DES INCENDIES.

Voici les instructions du chef de police Gauthier à l'occasion de la semaine de prévention des incendies qui commence aujourd'hui. "Une proclamation royale a fixé pour tout le pays la semaine du 5 au 11 octobre 1924 comme semaine des mesures préventives contre les incendes.

"Tous les citoyens de notre ville devront profiter de cette occasion pour accorder quelque attention au problème de la prévention des incendies, et prendre les précautions voulues pour éloigner de chez eux les dangers inhérents à tout incendie, c'est-à-dire la menace d'une mort affreuse et la perte de tous leurs biens.

"Pour comprendre qu'un tel danger est bien réel, il suffit de rappeler que l'an dernier en notre bonne ville les pompiers ont répondu à 4,359 appels consommés représentant une perte de \$5.20 par habitant; que chaque famille de cinq personnes est appelée à payer \$50.00 pour les valeurs détruites et pour l'entretien des divers services de protection contre le feu.

"Une chose plus horrible encore, c'est le tribut prélevé par le feu en vies humaines. Durant cette même année 1923, trois pompiers ont été tués au cours d'incendies; 19 personnes ont péri par les flammes; 37 pompiers et 56 citoyens ont été brûlés ou asphyxiés; 53 personnes ont été arrachées des flammes par la brigade.

"Il devra suffire d'exposer des faits aussi navrants pour que toute personne qui en est instruite prenne durant cette semaine les précautions suivantes et qu'elle les observe ensuite pendant toute l'année.

"1.—Placer les allumettes dans un récipient métallique inaccessible aux enfants. S'en servir soigneusement et ne les jeter qu'après s'être assuré qu'elles sont bien éteintes.

"2.—Éloigner des boîtes et de toutes autres matières inflammables, les bacs de gaz ou toute autre flamme à découvert. Ne pas laisser dans le voisinage des réchauds que le vent peut mettre en contact avec le feu.

"3.—S'assurer que les fers électriques, les grilles-pain et autres appareils semblables sont enlevés des embouteilles lorsqu'on en a fini. N'employer aucun substitut aux fusibles approuvés.

"4.—Inspecter, nettoyer et réparer les cheminées et les tuyaux avant l'hiver.

"5.—Placer les cendres chaudes dans des boîtes métalliques et déposer ces récipients loin des matières inflammables.

"6.—Ramasser et enlever promptement tous les déchets et rebuts. En bien nettoyer les sous-sols et les dessous d'escaliers.

"7.—Ne pas allumer le poêle avec de la benzine, de la gazoline ou du pétrole.

"8.—Si l'on doit employer de la gazoline ou de la benzine pour le nettoyage, s'en servir à l'extérieur seulement.

"9.—Savoir où se trouve l'avertisseur d'incendie le plus rapproché de chez soi et la façon de s'en servir.

"10.—Faire de fréquente inspection de sa propriété.

R. GAUTHIER, Chef du Service des Incendies.

OBSEQUES DU DR HUGUENIN

MGR DESCHAMPS A FAIT LA LEVEE DU CORPS. — M. LE CHANOINE HARBOUR A CHANTE LE SERVICE. — TRES NOMBREUSE ASSISTANCE

Les funérailles du Dr Wilfrid-A. Huguenin ont eu lieu à la basilique Saint-Jacques, à neuf heures samedi matin au milieu d'un concours imposant de fidèles. Trois automobiles chargées de fleurs précédaient le convoi qui a quitté la demeure mortuaire à 8 h. 45. Couvraient le deuil: MM. A. Huguenin, Gonzalve Belzil et le colonel Emile Ranger, respectivement frère, beau-frère et cousin du défunt.

Un nombre très considérable de parents et d'amis assistaient aux funérailles. Monseigneur E.-A. Deschamps a fait la levée du corps, M. le chanoine Adélar Harbour, curé de la cathédrale, a chanté le service, assisté de MM. les abbés Georges Thuot, comme diacre, et Jacques Pepin, comme sous-diacre.

La chorale de la cathédrale, sous la direction de M. Arthur Laurendeau, a exécuté la messe de Perosi. Les solistes ont été MM. Audette, Sarrazin, Laurendeau et Langlois. M. Arthur Letondal était à l'orgue.

Machine de jeu ou non

Me Léonce Plante a présenté ce matin une requête pour bref d'injonction contre la ville de Montréal au nom de Peter Polantios, restaurateur, 284, rue Notre-Dame ouest. Polantios avait une machine automatique pour la distribution de la gomme munie d'un dispositif spécial que la police soutient être une machine de jeu. Tout récemment le juge Lacroix a déclaré que cette machine n'était pas une machine de jeu. Afin de mettre fin aux annuis que causeraient de nouvelles arrestations, Me Plante s'est entendu avec le chef de police pour qu'une seule machine soit saisie et que l'affaire soit portée devant la Cour supérieure. Me Plante a demandé un bref d'injonction pour empêcher la police de saisir de nouvelles machines.

La requête a été accordée et continuée à huitaine, pour audition de la cause suivant le mérite.

Nouvelle controvèrse

Paris, 4 (S.P.A.) — On dément officiellement que le gouvernement français a interdit au dirigeable ZR-3 de survoler le territoire français. Dès le 11 septembre il a averti l'ambassade des Etats-Unis que ce dirigeable pourrait librement traverser la France.

"IL EST DE MON DEVOIR DE RACONTER LES FAITS"

C'est ce que dit un homme de Toronto en racontant son expérience avec Tanlac.

"Après ce que Tanlac a fait pour moi, je considère qu'il est de mon devoir de mentionner sa valeur aux autres," telle est la déclaration toute candide de Robert Harding, entrepreneur peintre, 261, avenue Pacific, Toronto, Ontario, Canada.

"Il y a environ un an," dit M. Harding, "je me suis senti malade, le mal d'estomac et les maux de tête m'accompagnaient. Rarement je tenais à manger, et lorsque je le faisais, j'avais ensuite des douleurs intenses dans l'estomac, un étourdissement extrême et des sensations de nausée. Je me rendais souvent au travail, sans manger une seule bouchée. Naturellement, je me sentais presque toujours fatigué, et je m'agrippais à Tanlac, mon appétit s'est réveillé, mon estomac a été délivré de toutes douleurs et malaises après les repas, l'étourdissement a cessé et, de fait, Tanlac a fortifié et tonifié mon système. Je recommanderai toujours vigoureusement Tanlac.

Tanlac se vend chez tous les bons pharmaciens. N'acceptez pas de succédané. Il s'est vendu plus de 40 millions de bouteilles.

Les pilules végétales Tanlac recommandées par les fabricants de TANLAC

POUR BENEFICIER DE LA PREFERENCE

LA NOUVELLE-ZELANDE N'ACCORDERA DE PREFERENCE QU'aux PRODUITS EN MAJEURE PARTIE FABRIQUES EN CANADA

Ottawa, 6, (S.P.C.) — Le ministre du commerce a reçu un avis officiel de la Nouvelle-Zélande annonçant qu'à partir du premier avril prochain, seules les marchandises qui auront été fabriquées dans l'Empire britannique dans une proportion de 75 pour cent pourront bénéficier de la préférence accordée aux marchandises britanniques qui entrent dans ce pays.

Cela signifie que les marchandises canadiennes, pour obtenir la préférence, devront avoir été fabriquées au pays dans la proportion de 75 pour cent. C'est le premier avis officiel reçu d'un Dominion britannique adoptant une telle mesure. Mais il semble que l'Australie suivra une politique semblable peu de temps.

L'effet de cette mesure sera très important en ce qui concerne le Canada. Nous exportons en Nouvelle-Zélande plusieurs marchandises qui ne sont manufacturées en Canada qu'en partie. Ainsi les automobiles ne sont souvent que terminées dans le pays. Mais des deux, l'une serait fabriquée au pays dans la proportion de 80 pour cent.

En 1922, nos exportations d'automobiles en Nouvelle-Zélande se sont élevées à \$1,074,000.

1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00. 2ème prix, \$2,000.00 en argent. 3ème prix, \$1,000.00 en argent. 4ème prix, \$500.00 en argent. 5ème prix, \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco. Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 500 pour \$25.00; 1,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre, directeur, au téléphone 6821. Refuge Don-Bosco, Québec. Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

saïrés. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DES MAÇONS

Le Syndicat catholique des ouvriers maçons se réunira ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques. Tous les membres sont priés d'assister sans faute. Par ordre. SYNDICAT DES CORDONNIERS

C'est par erreur que nous avons indiqué M. Plante comme vice-président général du Bureau exécutif du Syndicat. M. Jos. Catara a été élu à ce poste. Le bureau exécutif s'assemble ce soir au bureau de M. G. Laurier, agent d'affaires.

Rixe sanglante entre matelots Karl Webber, matelot à bord du Casova, a été grièvement blessé samedi après-midi, au cours d'une rixe avec un camarade nommé John Martin. Ce dernier l'a attaqué à coups de hache et lui a fracturé la mâchoire et fait plusieurs blessures à la tête.

Lors du départ du Casova, Martin a manqué son navire. Webber a été obligé d'accomplir sa besogne. Aussi lorsque Martin a rejoint le navire au canal Lachine, Webber et lui ont échangé diverses aménités avec le résultat que l'on sait.

M. E. Poitras a remercié ses confrères de la marque de confiance qu'on lui donnait. Il a parlé de la question si à l'ordre du jour de la fermeture à bonne heure. Le Syndicat va entreprendre dans quelque temps la bataille définitive contre les longues heures de travail pour les employés de magasin. Les autres officiers ont aussi dit quelques mots de remerciements.

L'Assemblée s'est terminée par le chant "O Canada". SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique et national des plombiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 2 Le Syndicat catholique et national des pressiers de journaux, local No 2, se réunit ce soir, à la salle No 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. Rapport de l'agent d'affaires relativement aux négociations sur les nouveaux

AVIS LEGAUX

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDE D'ENTRÉE: Jusqu'à 29 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire. DEMANDE D'ÉLEVÉS: Jusqu'à 25 mots, 20 sous, et 1 sou par mot supplémentaire.

TOUTES LES AUTRES DEMANDES — Jusqu'à 25 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. CHAMBRES A LOUER — 15 sous jusqu'à 25 mots, 1 sou par mot supplémentaire.

TROUVÉ — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. PERDU — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

MAISONS, MACASINS, ETC. A LOUER — Jusqu'à 20 mots, 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire. A VENDRE — Jusqu'à 20 mots 20 sous, 1 sou par mot supplémentaire.

CARTES PROFESSIONNELLES — Tarif sur demande. AVIS LEGAUX — 15 sous le ligne au-dessus. NAISSANCES, DÉCÈS, MESSAGES — 50 sous par insertion. REMERCIEMENTS — 50 sous. CARNET MONTAIGNI. NOTES PERSONNELLES, ETC. — 100 par insertion.

DORURE, ARGENTURE SUR CALICE, CROIRE ETC. VERNISSAGE A L'OR SUR ORNEMENTS D'ÉGLISE. PLACAGE D'ARGENTERIE NICKELAGE, REPARATIONS. Cie ROYAL SILVER PLATE A. GIROUX, général, 45, CRAIG OUEST

COLLEGE DE BARBIER Voulez-vous occuper une excellente position, avec le plus haut salaire payé? Quelques semaines d'apprentissage suffisent. Système moderne. Position sûre, pourcentage payé en apprenant. S'adresser: Moïse Barber College, 92, St-Laurent.

STENOGRAPHE-TRADUCTRICE Plateau 5277. — Correspondance française et anglaise. Traduction de l'anglais, allemand, italien, espagnol. Mlle Gagnon, Chambre 12, 425 Carré Philippe.

ARGENT A PRETER 1ère hypothèque, \$8,000, \$4,000 et \$3,000.00. S'adresser B. MELANCON, 20 St-Jacques, Main 8064.

TRADUCTION Nous faisons toutes traductions anglaises et françaises, rédaction de lettres, adresses, etc. Longue expérience: satisfaction garantie. S'adresser par lettre à Carter 27, Le Devoir, ou par téléphone, Belair 70327.

LE JAMBON CONTANT Est le meilleur. Exigez-le

\$15,000 EN PRIX 1er prix, l'auto d'un millionnaire, \$11,500.00. 2ème prix, \$2,000.00 en argent. 3ème prix, \$1,000.00 en argent. 4ème prix, \$500.00 en argent. 5ème prix, \$100.00 en argent.

Achetez des billets! Courez votre chance tout en faisant l'aumône au Refuge Don-Bosco. Prix des billets: 1 pour \$0.25; 10 pour \$1.00; 100 pour \$5.00; 500 pour \$25.00; 1,000 pour \$100.00 et 25,000 pour \$500.00.

Ecrivez à l'abbé Philippon, ptre, directeur, au téléphone 6821. Refuge Don-Bosco, Québec. Vous recevrez vos billets par le retour du courrier.

saïrés. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre. SYNDICAT DES MAÇONS

Le Syndicat catholique des ouvriers maçons se réunira ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques. Tous les membres sont priés d'assister sans faute. Par ordre. SYNDICAT DES CORDONNIERS

C'est par erreur que nous avons indiqué M. Plante comme vice-président général du Bureau exécutif du Syndicat. M. Jos. Catara a été élu à ce poste. Le bureau exécutif s'assemble ce soir au bureau de M. G. Laurier, agent d'affaires.

Rixe sanglante entre matelots Karl Webber, matelot à bord du Casova, a été grièvement blessé samedi après-midi, au cours d'une rixe avec un camarade nommé John Martin. Ce dernier l'a attaqué à coups de hache et lui a fracturé la mâchoire et fait plusieurs blessures à la tête.

Lors du départ du Casova, Martin a manqué son navire. Webber a été obligé d'accomplir sa besogne. Aussi lorsque Martin a rejoint le navire au canal Lachine, Webber et lui ont échangé diverses aménités avec le résultat que l'on sait.

M. E. Poitras a remercié ses confrères de la marque de confiance qu'on lui donnait. Il a parlé de la question si à l'ordre du jour de la fermeture à bonne heure. Le Syndicat va entreprendre dans quelque temps la bataille définitive contre les longues heures de travail pour les employés de magasin. Les autres officiers ont aussi dit quelques mots de remerciements.

L'Assemblée s'est terminée par le chant "O Canada". SYNDICAT DES PLOMBIERS

Le Syndicat catholique et national des plombiers s'assemble ce soir, à 8 h. 15 p.m., à la salle No 1, Edifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. Rapport de l'agent d'affaires. Tous les membres sont priés d'assister. Par ordre.

SYNDICAT DES PRESSIERS No 2 Le Syndicat catholique et national des pressiers de journaux, local No 2, se réunit ce soir, à la salle No 2, Edifice des syndicats catholiques, 655, deMontigny est. Rapport de l'agent d'affaires relativement aux négociations sur les nouveaux

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

Auditeur et Administration Générale

J.-PAUL VERMETTE AUDITEUR ET ADMINISTRATION GÉNÉRALE

AVOCATS ARCHAMBAULT & MARCOTTE

ALDERIC BLAIN, B.A., ILL. AVOCAT

CARTIER ET BARCELO AVOCATS

ARTHUR LALONDE AVOCAT PROCUREUR ETC.

ST-GERMAIN, GUERIN & RAYMOND AVOCATS

VANIER & VANIER AVOCATS

JEAN-C. MARTINEAU AVOCAT

A.S. ARCHAMBAULT, C.R. AVOCAT

MAURICE DUPRE, LL. L., C.R. AVOCAT ET PROCUREUR

W. F. MERCIER, B. A. LL. L. AVOCAT-PROCUREUR

RAYMOND GODIN, B. A. LL. L. AVOCAT

Arthur Laramée AVOCAT

COMPTABLES P.-A. GAGNON

PETRIE, RAYMOND & CIE COMPTABLES CERTIFIES

DR ALBERIC MARIN ASSURANCE

Normandin & Desrosiers Courtiers en Assurances

DENTISTES

Heures de bureau: Tél. Bell Est 2505

J.-E. LAMONTAGNE, L.C.D. CHIRURGIEN-DENTISTE

DR AD. L'ARCHEVEQUE CHIRURGIEN DENTISTE

PROFESSEURS INSTITUT LAROCHE ENRG.

RENE SAVOIE I. C. et I. E. Bachelier en arts, sciences appliquées

DR. MEDICINE, PHARMACIE, ART DENTISTE

LEBLOND DE BRUMATH 259, RUE ONTARIO EST

L.-D. CLEMENT NOTAIRE

HORACE LIPPE NOTAIRE

RELIEURS ET REGLEURS RELIEURS & REGLEURS

RELIEURS & REGLEURS ONSTANTINEAU, PELLETIER & WILSON, Ltée

RELIEURS & REGLEURS DR J.-M.-E. PREVOST

MEDECINS CADRES! MIROIRS! MOULURES!

La Cie Wisintainer & Fils Inc. Manufacturiers-Importateurs

IMPORTATEURS DE FERRONNERIE L.-L. LAFLEUR, LTEE

VOUS AIMEREZ LE TABAC FOREST FRERES Parce que c'est un tabac PUR CANADIEN NATUREL de premier choix

Page du Foyer

Nos tourmalines

Il me semble que, petites, nous étions jolies avec nos tourmalines. Je revois les visages de mes amies sous cette coiffure... Marie, brune, avec d'immenses yeux bruns dans une figure délicate, avait toujours une tourmaline très large, en drap qui se tenait bien, avec une inscription maritime en lettre d'or, et sur les deux petits pendants en ruban de moire, deux drapoux entrecroisés. Germaine, qui avait de longs cheveux bouclés d'un blond de blé mur, des yeux noirs, mais le teint pâle et laiteux, avait ordinairement une tourmaline rouge feu assorti à un petit manteau de même teinte qui l'embellissait.

Toutes les autres tourmalines étaient plus ou moins grandes, plus ou moins belles, suivant qu'elles provenaient du magasin local ou de la ville...

A l'époque de la première communion, il était d'usage d'avoir une tourmaline blanche. C'était une coutume, et il fallait voir respect pour la serge couleur d'ivoire dont la coiffure était faite. Et dans les rues de la petite ville somnolente, en faisant des commentaires

sur celle-ci ou celle-là, nous pouvions dire avec la certitude de ne pas nous tromper: "Elle a fait sa première communion cette année, mais oui, elle a une tourmaline blanche..."

Tourmalines blanches, bleues ou rouges, tourmalines démodées et désuètes, naïves et simples coiffures d'un autrefois déjà loin et qui recule encore davantage et qui pourtant me paraît assez près, comme nous vous aimions! Vous étiez toute la mode de printemps et d'automne, vous manquez de vanité, vous étiez presque un uniforme, pauvres et petites riches vous adoptaient sans différence. Mais aussi où trouver meilleur chapeau pour courir? Lequel pouvait mieux résister au vent?

Et les tourmalines, sans dommages, supportaient si admirablement les coups de pied, quand, au couvent, elles tombaient de leur crochet...

C'était vraiment une coiffure pratique... Il faut que les temps aient bien changé, et que les coquetteries soient beaucoup plus diverses, puisque le bêtet qui est la tourmaline d'aujourd'hui ne jouit plus que d'une popularité restreinte.

Michèle Le NORMAND.

Conseils pratiques

La Bonne Cuisine

CONFISERIE

Pâte de cerises—Faites cuire vos cerises comme pour la marmelade. On peut même, quand on fait de la marmelade, en conserver une partie pour faire de la pâte de cerises. Passez cette marmelade au tamis; pressez régulièrement et doucement pour que la peau des cerises ne traverse pas le tamis, et que la chair seule tombe dans la terrine. Remettez au feu avec deux tiers en poids de sirop, de sucre cuit au cassé. Quand le sucre est bien incorporé et que la pâte a pris consistance, elle est cuite. Sapeudrez de sucre fin des assiettes de porcelaine et étendez dessus la préparation en couches épaisses d'un centimètre. Avec un couteau huilé, coupez la pâte en carrés aussi réguliers que possible. Mettez vos assiettes dans le four du fourneau quand il vient de s'éteindre. Dès que la pâte est sèche, sortez-la du four, coupez-la en petits dés et saupoudrez-la de sucre candi finement pulvérisé. Placez ensuite vos morceaux de pâte de cerises bien rangés sur un panier blanc fin parcheminé dans une boîte à gaufrettes en fer-blanc, en mettant une nouvelle couche de morceaux au-dessus de la première, un nouveau papier et ainsi de suite jusqu'à la fin. Les papiers parcheminés ou stéarés sont indispensables parce qu'ils n'adhèrent pas par l'humidité. Les boîtes contenant la pâte de cerises doivent être placées dans un endroit sec.

Tomates frites — Prendre six belles tomates, les couper dans la largeur de quatre parties, enlever les pépins, les saler, les poivrer, les placer sur un feu, préparer à part une pâte à frire, mélanger le tout ensemble, ajoutez une gousse d'ail râpée, persil haché, tremper les tomates et les faire frire, les servir avec un bouquet de persil frit.

Le Triomphe est un jambon CONTANT
Il est délicieux et économique EXIGEZ-LE

Le Beurre Triomphe de CONTANT
Demandez-le. Qualité insurpassable

Aux Hautes Etudes Commerciales

Les cours libres donnés le soir à l'Ecole des Hautes études commerciales de Montréal, pendant cette semaine, sont les suivants:

LANGUES VIVANTES: Espagnol, lundi, 8 h.; jeudi, 7 h. **Italien**, mardi 8 h.; vendredi, 8 h. **Anglais commercial**, lundi, 7 h. et 8 h.; mercredi, 7 h. **Français commercial**, mardi, 7 h.; vendredi, 7 h. **Allemand**, mardi, 8 h.; vendredi, 8 heures.

MATIERES COMMERCIALES: Comptabilité, lundi, 9 h.; jeudi, 7-30 h.; vendredi, 7 h. **Mathématique financière**, mardi, 7 h.; mercredi, 7 h. **Droit commercial**, mercredi, 8 h.; vendredi, 9 h. **Assurances**, mardi, 7-30 h.; vendredi, 7-30 h. **Publicité**, mardi, 8-30 h. **Organisation des entreprises modernes**, jeudi, 8 h. **Opérations de Banque**, mardi, 8 h. **Economie politique**, jeudi, 8 h. **Géographie économique**, jeudi, 7 h. **Législation douanière**, jeudi, 7 h. **Droit civil**, lundi, 7 h.

Les anciens du groupe Pie X

Ce soir, à 8 heures, à la salle du groupe Pie X, les anciens membres du groupe Pie X auront leur réunion bimestrielle. M. Adolphe L'Archevêque traitera de Tardivel, fondateur de la Vérité de Québec; les membres discuteront comme sujet d'action les moyens de faire plus large la part du français dans les différents ministères publics à Ottawa.

Aux membres anciens, sont priés de se joindre les membres actuels du cercle.

Il y a dix ans

LE DEVOIR DU 6 OCTOBRE 1914
Le comte Albert de Mun, académicien, journaliste, député et vétérinaire de 1870, meurt subitement ce matin. Orateur d'envergure, il s'était voué à la défense de l'Eglise et aux questions sociales.

Dans un article intitulé: "Réveil religieux de la France et la guerre", le R.P. Gallier, S.S., parle du renouveau des sentiments religieux produit par les épreuves de la guerre chez les Français et notamment chez les soldats.

La guerre. — A la suite de différents échecs des troupes allemandes, Von Moltke est en disgrâce. Le général Von Voigts-Rhetz le remplace comme commandant en chef de l'armée.

Le succès le plus important remporté est assurément celui qui a permis de doter la classe agricole d'une association catholique professionnelle. Quand même le congrès qui vient de se terminer n'aurait fait que cela, il aurait déjà été éminemment fructueux. Il s'est, du fait, insufflé le principe nécessaire de vie qui lui permettra de se répéter d'année en année, d'entamer ou de poursuivre avec méthode des études capables d'aider la classe agricole à graduellement connaître ses maux et ses besoins, de même qu'à se protéger contre elle-même et contre les autres.

Si nous ne devions écrire que pour ceux qui ont pris part au récent congrès, il nous serait sans doute bien inutile d'insister sur la précieuse valeur de l'association professionnelle naissante. Ce fut, en effet, l'opinion unanime chez les délégués, et les nombreux cultivateurs venus de leur propre chef dans le seul but de se bien renseigner, qu'une association professionnelle agricole est aujourd'hui une chose qui s'impose.

Tous nos vœux se feront sans doute maintenir et se propager dans l'Union qu'ils ont voulu fonder, qu'ils avaient le droit de fonder, et qu'il était opportun de fonder. Pour que le congrès soit réellement efficace, il faut, en effet, qu'il ait des lendemains. Et ces lendemains, les cultivateurs de notre province les lui donneront en s'attachant à leur union professionnelle, en la défendant contre les attaques de ses adversaires, en la fortifiant de leur adhésion complète et de leurs sacrifices, en lui manifestant une confiance dévouée et éclairée.

Les arrivés à ce but en fondant chez eux, et en conformité parfaite avec l'esprit qui remplit la constitution de leur union, des cercles professionnels locaux affiliés à la grande union.

Que, de grâce, ils ne se laissent pas emporter par une trop grande hâte d'obtenir immédiatement et au complet tout ce qu'ils demandent ou désirent, même si ces demandes devaient être partiellement justifiées. Ainsi sera se condamner à la démobilité prochaine. Qu'ils ne s'exposent pas ainsi aux déceptions tentes qui sont mauvais conseillers. Il peut arriver que l'Union marche à pas de tortue dans son travail extérieur. Que les retards

Le congrès agricole

CE QU'EN DIT UN TÈMOIN

M. Thoma Poulin, de l'Action Catholique, qui a suivi de près les séances du congrès agricole, écrit vendredi dernier dans ce journal: Les cultivateurs de la province de Québec peuvent être contents de la besogne qu'ils ont accomplie au cours de leur premier congrès. Les plus optimistes eux-mêmes ne croyaient pas pouvoir, en si peu de temps, tailler autant de besogne.

On aurait dit qu'ils étaient à faucher une abondante moisson de blés murs, tant ils y mettaient d'entrain, de bonne volonté et de forte persévérance. Ils ont une fois de plus, donné la claire impression qu'ils sont bien le roc solide sur lequel repose une race belle et fière. Ils ont droit à de sincères félicitations.

Le Comité central d'organisation de ce congrès a droit d'être fier de son succès. En dépit des efforts si nombreux consentis, jamais il n'aurait espéré réunir une aussi nombreuse assistance. Il comptait même recevoir, au maximum, juste la moitié du nombre de ceux qui sont venus. Force lui fut de trouver de nouveaux et plus vastes quartiers pour délibérer. Depuis la grande délégation à Ottawa, pendant la guerre, jamais on n'avait vu un tel courant s'établir.

Les délibérations furent empreintes du meilleur esprit et de généreuse bonne volonté. Elles furent marquées au coin d'une prudence scrupuleuse au point que, pour ne pas permettre qu'on taxe le congrès de partisanerie, on se défendit même d'employer des mots bien permis, et de développer des idées qui étaient bien chez elles dans ce congrès.

Les cultivateurs de la province doivent beaucoup de reconnaissance au Comité d'organisation du congrès qui a su se montrer si sage, si prudent, si scrupuleux même, afin qu'il ne soit plus longtemps raisonnablement possible de leur prêter des intentions qu'ils ont, à plusieurs reprises, hautement déclaré ne pas entretenir.

Si, maintenant, on doute encore de la sincérité des déclarations faites par le Comité d'organisation du premier congrès agricole, c'est qu'on a le doute commandé ou le doute-maladie. Pour notre part, la confiance que nous avons mise dans le succès du congrès agricole n'a pas été déçue. Le congrès s'est chargé lui-même de la confirmer.

Le succès le plus important remporté est assurément celui qui a permis de doter la classe agricole d'une association catholique professionnelle. Quand même le congrès qui vient de se terminer n'aurait fait que cela, il aurait déjà été éminemment fructueux. Il s'est, du fait, insufflé le principe nécessaire de vie qui lui permettra de se répéter d'année en année, d'entamer ou de poursuivre avec méthode des études capables d'aider la classe agricole à graduellement connaître ses maux et ses besoins, de même qu'à se protéger contre elle-même et contre les autres.

Si nous ne devions écrire que pour ceux qui ont pris part au récent congrès, il nous serait sans doute bien inutile d'insister sur la précieuse valeur de l'association professionnelle naissante. Ce fut, en effet, l'opinion unanime chez les délégués, et les nombreux cultivateurs venus de leur propre chef dans le seul but de se bien renseigner, qu'une association professionnelle agricole est aujourd'hui une chose qui s'impose.

Tous nos vœux se feront sans doute maintenir et se propager dans l'Union qu'ils ont voulu fonder, qu'ils avaient le droit de fonder, et qu'il était opportun de fonder. Pour que le congrès soit réellement efficace, il faut, en effet, qu'il ait des lendemains. Et ces lendemains, les cultivateurs de notre province les lui donneront en s'attachant à leur union professionnelle, en la défendant contre les attaques de ses adversaires, en la fortifiant de leur adhésion complète et de leurs sacrifices, en lui manifestant une confiance dévouée et éclairée.

Les arrivés à ce but en fondant chez eux, et en conformité parfaite avec l'esprit qui remplit la constitution de leur union, des cercles professionnels locaux affiliés à la grande union.

Le congrès agricole

CE QU'EN DIT UN TÈMOIN

M. Thoma Poulin, de l'Action Catholique, qui a suivi de près les séances du congrès agricole, écrit vendredi dernier dans ce journal: Les cultivateurs de la province de Québec peuvent être contents de la besogne qu'ils ont accomplie au cours de leur premier congrès. Les plus optimistes eux-mêmes ne croyaient pas pouvoir, en si peu de temps, tailler autant de besogne.

On aurait dit qu'ils étaient à faucher une abondante moisson de blés murs, tant ils y mettaient d'entrain, de bonne volonté et de forte persévérance. Ils ont une fois de plus, donné la claire impression qu'ils sont bien le roc solide sur lequel repose une race belle et fière. Ils ont droit à de sincères félicitations.

Le Comité central d'organisation de ce congrès a droit d'être fier de son succès. En dépit des efforts si nombreux consentis, jamais il n'aurait espéré réunir une aussi nombreuse assistance. Il comptait même recevoir, au maximum, juste la moitié du nombre de ceux qui sont venus. Force lui fut de trouver de nouveaux et plus vastes quartiers pour délibérer. Depuis la grande délégation à Ottawa, pendant la guerre, jamais on n'avait vu un tel courant s'établir.

Les délibérations furent empreintes du meilleur esprit et de généreuse bonne volonté. Elles furent marquées au coin d'une prudence scrupuleuse au point que, pour ne pas permettre qu'on taxe le congrès de partisanerie, on se défendit même d'employer des mots bien permis, et de développer des idées qui étaient bien chez elles dans ce congrès.

Les cultivateurs de la province doivent beaucoup de reconnaissance au Comité d'organisation du congrès qui a su se montrer si sage, si prudent, si scrupuleux même, afin qu'il ne soit plus longtemps raisonnablement possible de leur prêter des intentions qu'ils ont, à plusieurs reprises, hautement déclaré ne pas entretenir.

Si, maintenant, on doute encore de la sincérité des déclarations faites par le Comité d'organisation du premier congrès agricole, c'est qu'on a le doute commandé ou le doute-maladie. Pour notre part, la confiance que nous avons mise dans le succès du congrès agricole n'a pas été déçue. Le congrès s'est chargé lui-même de la confirmer.

Le succès le plus important remporté est assurément celui qui a permis de doter la classe agricole d'une association catholique professionnelle. Quand même le congrès qui vient de se terminer n'aurait fait que cela, il aurait déjà été éminemment fructueux. Il s'est, du fait, insufflé le principe nécessaire de vie qui lui permettra de se répéter d'année en année, d'entamer ou de poursuivre avec méthode des études capables d'aider la classe agricole à graduellement connaître ses maux et ses besoins, de même qu'à se protéger contre elle-même et contre les autres.

Si nous ne devions écrire que pour ceux qui ont pris part au récent congrès, il nous serait sans doute bien inutile d'insister sur la précieuse valeur de l'association professionnelle naissante. Ce fut, en effet, l'opinion unanime chez les délégués, et les nombreux cultivateurs venus de leur propre chef dans le seul but de se bien renseigner, qu'une association professionnelle agricole est aujourd'hui une chose qui s'impose.

Tous nos vœux se feront sans doute maintenir et se propager dans l'Union qu'ils ont voulu fonder, qu'ils avaient le droit de fonder, et qu'il était opportun de fonder. Pour que le congrès soit réellement efficace, il faut, en effet, qu'il ait des lendemains. Et ces lendemains, les cultivateurs de notre province les lui donneront en s'attachant à leur union professionnelle, en la défendant contre les attaques de ses adversaires, en la fortifiant de leur adhésion complète et de leurs sacrifices, en lui manifestant une confiance dévouée et éclairée.

Les arrivés à ce but en fondant chez eux, et en conformité parfaite avec l'esprit qui remplit la constitution de leur union, des cercles professionnels locaux affiliés à la grande union.

DANS NOS MAISONS D'ENSEIGNEMENT



COURS DU SOIR
ESPAGNOL — ITALIEN — ALLEMAND
Droit commercial et industriel
Organisation des Entreprises
Politique commerciale
Science des finances
Législation douanière
Géographie économique, etc.
Comptabilité (générale, industrielle, des banques, d'assurances, d'agents de change, questions spéciales, etc.)
Opérations de Banque
Mathématiques financières, etc.
OUVERTURE DES COURS: 6 OCTOBRE A 7 H. P. M.
Pour renseignements, prospectus, inscriptions, s'adresser au Directeur des Études, 399 AVENUE VIGIER.

Offre Spéciale à nos Clients

"Ensoleillez votre Cuisine"

Nous convertissons les dollars que vous affectez à l'éclairage en capacité de vision au moyen de cet appareil merveilleux; c'est le fruit des nombreuses années d'études approfondies d'ingénieurs experts en éclairage. La cuisine est l'atelier de la maison et il faudrait que la lumière y fut toujours claire et gaie.



L'appareil Sunshiner projette ses rayons dans les armoires et même dans le fourneau. Plus de maux de tête résultant de la lumière insuffisante.
"PERMETTEZ-NOUS UNE DEMONSTRATION"
Nous fournissons tout, y compris une nouvelle lampe Mazda, et installons l'appareil au complet pour 90c comptant et 90c par mois ou \$8.50 comptant.
Voyez notre étalage à l'Exposition des aliments purs et des accessoires de ménage" à l'immeuble Morgan, du 11 au 15 octobre.

EN VENTE A LA

MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER CONS.

Immeuble Power, 83 ouest, rue Craig, Main 6040.
605 ouest, Sainte-Catherine, angle Mountain, Uptown 6000-6001
447 rue Sainte-Catherine Est, chez Dupuis Frères, Est 2936.
2375 est, rue Sainte-Catherine, près Lassalle, Châtrair 1850.
1487, avenue Papineau, près Mont-Royal, Amherst 6863.
858 rue St-Denis, près Duluth, Belair 7378.
1845 Avenue du Parc, près Laurier, Belair 7338.
6422 ouest, Sherbrooke, Notre-Dame-de-Grâce, Walnut 9108.
1328, rue Wellington, Verdun, York 1466.
48, rue Notre-Dame, Lachine, Tel. 475W.

ques, hier après-midi. Une motocyclette était conduite par Hector Vernassi, 40 ans, 441, rue Richelieu, qui était accompagné de sa femme et de ses trois enfants. L'autre voiture était conduite par Sermini Doster, 44 rue Agnes, qui était accompagné de sa femme. Seul Vernassi a été conduit à l'hôpital pour fracture de l'épaule droite.

Ali accepte le trône

Le Caire, 6. (S.P.A.) — Un télégramme officiel annonce que l'émir Ali a accepté le trône de l'Hedjaz, mais non le califat. Le comité national de l'Hedjaz a télégraphié à la presse égyptienne, que le trône avait été offert à Ali à la condition qu'il se conforme aux désirs du peuple de l'Hedjaz. Le comité du califat du Caire a télégraphié au sultan Ibn Saoud, chef des Wahabites, lui sur demandant de respecter les lieux saints et de ne pas entrer dans La Mecque avec son armée.

Le cas de sir Richard Squires

Saint-Jean, Terre-Neuve, 6. (S.P.A.) — Sir Richard Squires, ancien premier ministre de Terre-Neuve, a été condamné, samedi, par le juge Morrison, à subir son procès en Cour suprême sous une accusation de vol des deniers publics. Sir Richard a fourni un cautionnement de \$20,000 et deux garanties de \$10,000 chacune. La cause sera probablement soumise au grand jury à la session d'octobre.

Grièvement blessées

Six personnes ont été plus ou moins grièvement blessées dans une collision de deux motocyclettes qu'est produite au coin des rues de la Montagne et Saint-Jacques.

—Laissez donc, ma bonne Pauline, répondit Geneviève un peu embarrasée. Je ne suis pas la seule qui vous ait rendu un léger service, je suppose... Comment vont vos yeux?...

—Et vous, qu'est-ce que vous faites ici toute seule?... Pourquoi étiez-vous assise au pied de cette croix?... Vous ne voulez pas me le dire?... Un chagrin, un malheur encore?...

Geneviève se raidit contre l'influence douce et mystérieuse qu'exerçaient sur elle les paroles de cette femme.

—Non, répondit-elle, je me promène... au hasard... J'ai voulu simplement me reposer avant de rentrer chez moi. Et je m'en retourne.

—Vous êtes à deux kilomètres du château, Mademoiselle, et vous en avez fait trois et demi en venant se sentir détournée. Vous êtes fatiguée, vous avez besoin de forces... Il faut que vous veniez chez moi.

—Oh!... merci, merci. Je regrette, mais il est tard, et...

—Venez donc, reprit Pauline tout à fait décidée à ne rien entendre. Prenez un dépourvu. Geneviève exhiba le pitoyable argument:

—Je ne vais jamais chez personne.

Feuilleton du "DEVOIR"

TANTE GENEVIEVE

par Marie LeMière

(suite)
La voix très pure d'Odette s'éleva, vibrant avec force dans le silence de la vieille demeure. Elle chantait:
Le vent d'automne passe, Emportant à la fois Les oiseaux dans l'espace, Les feuilles dans les bois...
Mlle Selmont écoutait, et soudain une souffrance aiguë envahit tout son être... Elle se rappelait maintenant. Une image très précise se dessinait devant ses yeux... C'était un soir d'automne; pour la première fois, Pierre lui avait laissé entendre qu'il l'aimait!... Il lui de-

manda de faire un peu de musique. "Chante la Valse des feuilles, mignonne, dit Mme Selmont; elle va bien à ta voix, et tu rends ce morceau en véritable artiste. — C'est bien triste", objecta Geneviève. Mais elle consentit. Pierre s'extasia très fort, et depuis, quand il priait sa cousine de chanter, elle lui disait toujours avec grâce: "Voulez-vous chanter la Valse des feuilles? Elle vous plaît tant!"
Oui, Geneviève revoyait, revivait tout cela, en écoutant le chant mélancolique qu'Odette interprétait trop bien... Sa douleur atteignit un degré d'acuité extraordinaire; la jeune fille voulait se lever, imposer

le silence à sa nièce, la prier de ne pas jouer ce morceau... Mais qu'aurait pensé Odette?... Odette pour qui Geneviève voulait rester impénétrable?... Et puis, Geneviève ne savait plus seulement ce qu'elle voulait; elle souffrait horriblement, elle avait besoin de fuir... Fuir quoi?... puisque en tous lieux elle se retrouvait elle-même?... Et fuir où? Un tourbillonnement confus se produisit dans son cerveau; pourtant cette impression dura peu; Geneviève se dit:
—Je vais faire une course dans la campagne, et me fatiguer si je le puis, l'air et le mouvement me seront salutaires.
Elle descendit, prit son chapeau et traversa la cour; les échos affaiblis de la voix d'Odette lui arrivaient encore, murmurant à son oreille:
Les rêves de ce monde Sont bientôt effacés; Poursuivez votre route, Pauvres feuilles, valsez!
X
Geneviève ne trouva pas dans sa course solitaire le calme et l'apaisement qu'elle cherchait. Les oiseaux chantaient galement dans les buissons; le vent léger glissait dans

les arbres avec un mélodieux murmure; les rayons d'un soir magnifique inondaient d'or le riant paysage, et la jeune fille eut voulu partir, tout autour d'elle, le silence et la nuit.
Elle marchait au hasard; depuis une demi-heure elle avait quitté la grande route pour s'engager dans un de ces petits chemins creux où l'on ne passe presque jamais; délicieux sentier tapissé d'herbe longue, bordé de haies incultes où poussaient librement épines, prunelliers et rosiers sauvages.
A l'ombre de cette verdure s'étendant parfois une flaque d'eau dormante toute couverte de fleurs pâles, si délicates et si légères qu'elles semblaient effleurier à peine la surface liquide... Geneviève marchait, marchait sans rencontrer personne.
Elle aperçut, à un détour du chemin, un vieux Calvaire dont la pierre grise était marbrée de larges taches verdâtres. Trois marches brisées en maint endroit servaient de piédestal à la pauvre croix abandonnée. La jeune fille s'assit là pour se reposer quelques minutes avant de remonter son manoir.
Un parfum suave, pénétrant, qu'elle ne s'expliquait point, porta

Geneviève à regarder autour d'elle. Sa surprise fut grande d'apercevoir, attaché sous les pieds du Christ, un bouquet d'oeillets et de roses. Cette surprise redoubla quand apparut, à dix pas peut-être, une paysanne en noir tenant un bouquet semblable à la main.
Mlle Selmont l'avait déjà reconnue.
—Pauline Gérard, fit-elle involontairement.
La vieille femme avançait, d'un pas légèrement hésitant, et fixait sur Geneviève le doux regard de ses yeux malades. Elle ne reconnut pas immédiatement la jeune fille; celle-ci s'écarta respectueusement et s'éloigna un peu. Pauline s'agenouilla quelques instants, puis détacha le bouquet du calvaire et le remplaça par celui qu'elle apportait; pratique simple et pieuse qu'elle accomplissait tous les jours.
Un intérêt irrésistible retenait Mlle Selmont à son poste d'observation; Pauline redescendit, regarda encore Geneviève et se dirigea vers elle.
—Je ne me trompe pas, fit-elle, avec sa douceur accoutumée. Ma petite demoiselle, c'est bien vous? Vous qui m'avez aidé l'autre jour à l'église... Oh! je me souviens.

"Tante Geneviève" est en vente au Devoir, 250 centimes, 254 pp., 50 sous au comptant, 55 sous franco. Service de librairie du Devoir, 326, Notre-Dame est, Montréal.

La Vie Sportive

WASHINGTON ET NEW-YORK SE PARTAGENT LES HONNEURS

Les Giants sortent victorieux samedi mais les Sénateurs triomphent hier après-midi—Les deux joutes ont été remportées par un résultat de 4a3 — La joute de cet après-midi aura lieu à New-York.

Washington, 6.—Les clubs Washington et New-York Giants sont présent sur un pied d'égalité dans les séries de baseball pour le championnat mondial car les Giants sont sortis victorieux dans la joute de samedi par un résultat de 4 à 3 tandis que les Sénateurs ont triomphé de leurs adversaires hier après-midi par le même résultat. La joute de samedi fut des plus contestées car il fallut jouer douze reprises pour décider de la victoire tandis que la partie d'hier n'a duré que le nombre de manches réglementaire.

Le président Coolidge et 40,000 personnes ont assisté à la joute samedi. Les Giants ont compté deux points, deux coups de circuit, un de Kelly et l'autre de Terry, au début de la joute. Après que le résultat eut été égalé, Johnson a perdu le contrôle de la situation et il a empli les buts. McNeely a mal couvert sa position sur des coups réussis et Nehf et Young et les Giants ont compté deux points.

A la fin, c'est-à-dire à leur tour au bâton, les Sénateurs ont bataillé dur mais George Kelly mit fin à leurs aspirations. Grâce à un ralliement sensationnel, aussi enlevant que dans la joute d'hier, et naturellement plus étonnant pour la foule de Washington, Roger Peckinpaugh, l'arrêt court des Washington fut le héros de la joute en faisant compter le point décisif dans la dernière manche, après que les Giants eurent forcé Zachary à sortir de la boîte.

Washington, sous l'habile direction de Bucky Harris, semblait sur le chemin de la victoire jusqu'à la neuvième manche qui fut dramatique. En plus de Zachary, qui avait eu l'avantage sur Jack Bentley, les Sénateurs, grâce à un coup de circuit de Goslin avec un homme sur les buts et un autre coup de circuit par Harris, à la 5ème, menaient par 3 à 1 en prenant la dernière manche.

Mais ici Zachary, qui avait tenu ses adversaires à un point et quatre coups réussis, a failli et les champions de la Ligue Nationale ne manquèrent pas l'opportunité qui leur était offerte. Ils firent une attaque désespérée qui fut arrêtée par Fred Mayberry, qui s'est signalé en retirant Jackson au bâton, alors que Wilton était sur les buts.

Grâce à cet exploit, Mayberry, qui a eu crédit pour la victoire, s'est donc partagé les honneurs de la journée avec Peckinpaugh, qui a fait compter le point décisif, et Harris ainsi que Goslin qui se sont signalés au bâton.

Hier, les champions de la Ligue Américaine ont paru moins énervés que lors de la joute de samedi qui fut marquée par de nombreuses cérémonies et ils ont bien secondé Harris, qui fut brillant.

La joute d'hier après-midi prouve l'égalité qui existe entre les équipes rivales, ainsi que la rivalité avec laquelle on se dispute l'honneur des séries.

Samedi l'expérience des Giants, quatre fois champions, et leur équilibre sous le feu, leur ont donné la victoire mais hier ils ont rencontré leur égal en fait de finesse, rapidité et attaque. Washington n'a pas perdu de chance hier. On n'a pas faibli dans les moments critiques. L'esprit de ne jamais céder, inspiré par Harris, lui a grandement aidé.

La joute d'hier a été marquée d'une atmosphère toute différente de celle qui a marqué la partie de samedi. Une foule aussi nombreuse était présente, mais il n'y a pas eu de cérémonies, aucune influence pour distraire qui que ce soit. S'ils étaient encore présents hier, les dirigeants qui étaient samedi, et partisans. Ensuite la pression mentale qui a précédé les séries, à la suite du scandale qui a affecté les Giants, et les rumeurs qui voulaient que des soupçons se rencontrent ici et là, ne s'est pas fait sentir hier.

Hier, l'habile John McGraw, le vétérán des Giants, a manqué son coup et n'a pu compter sa deuxième victoire consécutive. Les Sénateurs, avant tout, les gros frappeurs des Sénateurs, avec Art Nehf, le lanceur gauche, McGraw se fiait à Bentley. Mais sa stratégie a fait et la preuve en est qu'à la première manche, lorsqu'il y avait deux hommes de morts, Sam Rice fit un coup réussi et Goslin frappa un coup de circuit, envoyant la balle dans les estrades populaires, donnant un avantage que les Giants n'ont pu toucher.

Ensuite, Bentley a repris son équilibre, et pendant sept manches, lui et Zachary se livrèrent un duel brillant. Un coup de circuit et un coup simple de Rice furent les seuls coups sûrs enregistrés contre Bentley dans sept manches. De son côté, Zachary ne donna que deux coups, et un point, à la septième manche, résultat d'une passe à Kelly, un coup simple de Meusel et un double-jeu qui a semblé fait délibérément pour vider les buts au prix d'un point.

Cette pièce de stratégie qui a paru bonne au moment où les Sénateurs étaient en avant, aurait pu devenir coûteuse, si les Giants avaient fait plus de dommages qu'ils en ont fait à la neuvième manche. Mais ce fut aussi une belle exhibition autour de Harris qui a brillé depuis le commencement. Trois doubles-jeux enlevants ont été faits au cours de la défense des Sénateurs qui ont retenu les efforts des Giants.

Le premier de ceux-ci s'est produit à la première manche, et il fut servi Zachary d'une impasse difficile. Lindstrom et Frish, les premiers frappeurs, ont fait deux coups simples, et, avec un homme de retiré, les Giants emportèrent les buts sur un hit de Kelly. Ici, Harris lança mal au deuxième but, pour essayer de forcer Frish à avancer.

LES SERIES MONDIALES

Washington, 6.— Faits saillants concernant les séries mondiales.

Giants	1	1	500
Sénateurs	1	1	500

Recettes et assistances:
Partie de dimanche, 35,922 personnes; assistance à date, 71,682 personnes.

Recettes de dimanche, \$135,550; recettes à date, \$279,952.

Partis des joueurs, joute de dimanche, \$81,330; part des joueurs à date, \$162,571.20.

Partis des clubs, joute de dimanche, \$33,887.50; parts des clubs, à date, \$67,738.

Part de la Commission, joute de dimanche, \$20,332.50; recettes à date, \$40,642.80.

Troisième partie — Lundi, à New-York, aux Polo Grounds, à 2 heures.

Batteries probables: — New-York, McQuillan et Gowdy; Washington, Marberry et Ruel.

AU COLLEGE SAINTE-MARIE

Samedi dernier, les élèves pensionnaires et demi-pensionnaires du collège Sainte-Marie ont offert à leurs parents et aux "Anciens" une petite fête sportive. Course en sac, course à relais et aux oeufs, assaut aux câbles, souque à la corde, cercle vicieux, crosse et drapeau, voilà ce qui figurait sur le programme et voilà aussi ce qui fut exécuté avec entrain et énergie.

Les petits débutèrent par une partie de drapeau; assaillants et défenseurs étaient souples et adroits. A la vue de leurs évolutions trop souvent inefficaces, les parents durent comprendre qu'il n'est pas toujours facile de conquérir un drapeau et même de le bien garder.

La course aux oeufs atteignit son but et se termina en ovation. Elle fut aussi de l'assaut aux câbles. L'opération était plutôt délicate et l'enfermait deux moments; c'était tout d'abord une course folle vers les câbles et secondement une ascension rapide vers les "hauteurs". Le premier rendu au sommet recevait récompense.

Dans la souque à la corde, le pensionnat a prouvé une fois de plus sa supériorité sur le demi-pensionnat. "Comme ils sont forts ces pensionnaires se disaient les Demi après leur défaite..." Et à en croire les sages, ce n'est pas le seul avantage de la vie au collège.

Le piquant de la fête a été la partie de crosse entre les "Anciens" et les "Sainte-Marie". Inutile de dire qu'il n'y eut aucune brutalité et aucun besoin de punition. Les "Anciens" avaient plus la science de du jeu que les élèves, mais ces derniers étaient supérieurs par leur entrainement. Après une minute de jeu, les élèves comptèrent le premier point, et à la fin de la première période le résultat était de 4 à 2 en faveur des "Sainte-Marie". Les élèves purent garder encore leur avantage jusqu'à la fin de la deuxième période, mais à la dernière, les "Anciens" revinrent sur le terrain déterminés à "vaincre ou à mourir". Leur jeu fut admirable; ils profitèrent de la confiance que les succès avaient fait naître chez leurs concurrents, et bientôt les élèves s'aperçurent qu'il y avait égalité de points. Heureusement pour les élèves; ils purent enregistrer encore un point.

Un goûter réunir vainqueurs et vaincus, et l'on vit bien qu'une défaite n'avait pas assez de prise sur nos adversaires pour leur enlever leur bonne humeur et leur entrain. La fête était finie, mais son influence bienfaisante ne faisait que commencer.

Alignements de la partie de crosse:

"Anciens" but	P. Fortier	L. J. Brunet
"Sainte-Marie" but	L. J. Brunet	P. Fortier
Arbitres	M. J. Tremblay	H. Bourassa
	P. Bourgeois	W. Gauvreau
	M. Lambert	P. Ste-Marie
	C.-A. Sylvestre	M. Lamontagne
	E. Trottier	G. Filion
	H. Loranger	G. Hurlbut
	R. Ouimet	A. Bélard
		subst. T. Legault
		E. Thibodeau
		" E. Pelletier
		" E. Morin
		" G. Lagacé

Arbitres: M. Aldéric Laurendeau, M. Léo L'Espérance.

G. J. Ladrrière est vainqueur

Vingt-deux coureurs ont pris part samedi après-midi, à la course de 5 milles pour le championnat de la ville de Montréal. Comme on s'y attendait généralement la palme est revenue à G. J. Ladrrière, de la succursale nord du Y.M.C.A., qui a triomphé de W.-A. Gillespie, du M.A.A.A. Mais la lutte a été exceptionnellement contestée, car le vainqueur n'est entré que quelques secondes en avant de son valeureux concurrent, F.-T. O'Connell, qui est arrivé troisième, à également livré une belle lutte, car il finit trois quarts de minute seulement en arrière du vainqueur. Voici le classement des six premiers coureurs.

1. — G. J. Ladrrière, Y.M.C.A. (succ. nord), Temps, 27.07 Troisième et médaille d'or.

2. — W.-A. Gillespie, M.A.A.A., 27.30 1-5, médaille d'argent.

3. — F.-T. O'Connell, Grenadier Guards, 27.49 1-5, médaille de bronze.

4. — F. D. Ashby, M.A.A.A., 28-12 3-5, médaille de bronze.

5. — C. Frankton, C.P.R. A.A.A., 28.30 2-5, médaille de bronze.

6. — J. Hubert, M. W. A. Wilson, S. W. Cuthbert, W. J. Holliday, B. Bates et H. Love.

Juge au départ et arbitre: Echevin E.-W. Sayer.

LE TENNIS

VERDUN A DEFAIT LE PARC LAFONTAINE

Le club de Tennis Verdun a remporté samedi après-midi le championnat de la Ligue Inter-médiaire de la Cité, l'équipe du Verdun a défait celle de l'Association des Clubs de Tennis du Parc Lafontaine par le résultat de 4-3 dans une rencontre de détail après que les deux équipes eurent triomphé chacune une fois dans la finale. Le Parc Lafontaine avait défait le Club Verdun 5-2 à Verdun, mais le Club Verdun prit sa revanche sur les courts du Parc Lafontaine, gagnant également par le résultat de 5-2.

Une rencontre de détail fut arrangée sur des courts d'un club étranger et les capitaines des deux clubs s'entendirent pour jouer au West Hill Tennis Club, à Notre-Dame de Grâce, dimanche le 28 septembre. Le Parc Lafontaine gagna alors trois simples sur quatre, mais Verdun gagna un simple et un double, le Parc ayant alors l'avantage d'un point; les deux derniers doubles ne purent être terminés à cause de l'heure avancée et furent remis à samedi dernier. Verdun ayant gagné un set dans chacun. Les représentants du Parc Lafontaine ne purent surmonter l'avance qu'avaient prise les équipes de Verdun.

Le Club de Tennis Verdun a le championnat de la Ligue Inter-médiaire pour la première fois, le Club de Tennis Outremont ayant remporté le championnat en 1923; notons que c'est la deuxième année que le Parc Lafontaine joue dans la finale; en 1923, première année du Parc dans la Ligue, le Parc Lafontaine fut défait par Outremont dans la finale, après avoir battu Verdun; cette année, le Parc Lafontaine a gagné le championnat de la première section, battant Outremont, son plus redoutable adversaire, dans la finale de la première section.

La plupart des joueurs du Verdun sont des anciens du Railroad Y. M. C. A.; les mêmes joueurs qui représentèrent aujourd'hui Verdun remportèrent alors le championnat de la Ligue Inter-médiaire pour le Y.M.C.A.; ils émigrèrent l'année suivante et représentèrent aujourd'hui le Club de Tennis Verdun.

Voici les résultats complets:

A VERDUN

Parc LaFontaine vs Verdun 5-2

R. Beaudry (Parc LaFontaine) vs N. Duddoff, 6-2, 7-5.
P. Cadotte (Parc LaFontaine) vs C. W. Hollingsworth, 2-6, 6-2, 7-5.
M. J. D'Anjou (Parc LaFontaine) vs E. Beaudry, 6-3, 6-2.
E. Beaudry (Parc LaFontaine) vs J. N. Bétournay, 6-1, 6-3.
Duddoff-Dubeau (Verdun) vs Beaudry-O. Durand, 6-2, 6-3.
Beaudry-D'Anjou (Parc LaFontaine) vs Hollingsworth-McDougall, 6-1, 6-4.

Bétournay-Valois (Verdun) vs Cadotte-Marchildon, 6-2, 6-4.

AU PARC LAFONTAINE

Verdun vs Parc LaFontaine 5-2

N. Duddoff (Verdun) vs Beaudry, 6-1, 7-9, 6-3.
C. W. Hollingsworth (Verdun) vs P. Cadotte, 6-1, 7-5.
M. D'Anjou (Parc LaFontaine) vs J. N. McDougall, 7-5, 6-3.
E. Beaudry (Parc LaFontaine) vs J. B. Bétournay, 6-2, 6-4.
Duddoff-Dubeau (Verdun) vs Beaudry-O. Durand, 6-4, 6-3.
Hollingsworth - McDougall (Verdun) vs Beaudry-D'Anjou, 6-1, 6-4.
Bétournay-Valois (Verdun) vs P. Cadotte-Marchildon, 7-5, 5-7, 6-3.

AU WEST HILL

Parc LaFontaine, 3-2

R. Beaudry (Parc LaFontaine) vs N. Duddoff, 8-6, 5-7, 6-3.
P. Cadotte (Parc LaFontaine) vs C. W. Hollingsworth, 6-3, 11-13, 7-5.
M. J. D'Anjou (Parc LaFontaine) vs J. N. McDougall, 4-6, 6-0, 6-1.
A. Valois (Verdun) vs E. Beaudry, 3-6, 6-3, 6-2.
Valois-Bétournay (Verdun) vs Beaudry-D'Anjou, 6-4, 4-6, 8-6.
Dubeau et Duddoff vs Cadotte et Cadotte, 7-5, 6-4.
Hollingsworth et McDougall vs Beaudry et O. Durand, 6-4, 6-2.

TOURNOI DE L'U. DE MONTREAL

Dans le tournoi de tennis de l'Université de Montréal qui commencent aujourd'hui, les parties suivantes seront jouées au Parc LaFontaine:

A 12.15 p.m.
A. Demers vs A. Filion.
P. Monty vs A. Mathieu.
G. Gravel vs C. Manhier.
A. Rilon vs Dufresne.
O. Pelletier vs H. Leroux.
Taschereau vs A. Dussault.
P. Bédard vs J. Morin.
J. M. Rondeau vs L. P. Merizzi.
M. Désy vs J. P. Renaud.
L. Marcotte vs E. L'Heureux.

A 1 heure
J. P. Gauthier vs P. Morin.
R. Courtois vs A. Laplante.
Rodrigue vs M. Loranger.
Archambeault vs L. Leroux.
L. Gélinas vs Roy.
Montpetit vs Godin.
Boyer vs J. Gasgrain.
G. Burdett vs G. Duceau.
Brouillette vs Contant.
Picard vs F. Chausse.

Les joueurs sont priés de se présenter le plus tôt possible; s'ils ne se sont pas présentés dix minutes après l'heure stipulée ils perdront par défaut; ils devront se rapporter à Léopold Lacroix, organisateur du tournoi.

TOURNOI DU S.-HUBERT

La quatrième élimination des simples dans le tournoi annuel du club de Tennis S.-Hubert a eu lieu samedi soir; les demi-finales seront jouées ce soir et la finale demain. La rencontre la plus intéressante dans la quatrième élimination a été celle dans laquelle Edouard Beaudry a triomphé d'Emile Durand après une lutte bien contestée; tout marchait à merveille pour Durand dans le premier set qu'il gagna 6-2; il eut l'avantage tout le temps dans ce set et paraissait destiné à remporter une victoire plutôt facile; Beaudry, cependant, reprit son aplomb dans le deuxième set, drivant avec plus de force et montant un filet avec beaucoup d'adresse; il fatigua beaucoup Durand, le forçant à courir de côté et d'autre sur la court au point que celui-ci n'e-

tait plus en mesure d'offrir autant de résistance dans le dernier set que Beaudry gagna par le résultat de 6-2.

Jos. Delorme a remporté une victoire facile sur Jean-Paul Renaud, gagnant par le résultat de 6-1, 6-1, tandis que Laferrère a dû jouer trois sets avant de parvenir à éliminer Moisan. André Cadotte a été empêché de pratiquer depuis un mois à cause d'une blessure au pied, mais il força tout de même Rainville à la limite, ce dernier gagnant facilement le dernier set 6-4.

Edouard Beaudry rencontrera Laferrère ce soir dans les semi-finales et Delorme rencontrera Rainville; les rencontres commenceront à huit heures et demie.

QUATRIEME ELIMINATION

Laferrère vs Moisan, 6-4, 3-6, 6-4.
Delorme vs Renaud, 6-1, 6-1.
Rainville vs Cadotte, 6-4, 6-8, 6-4.
Beaudry vs Durand, 2-6, 7-5, 6-2.

SEMI-FINALES

Laferrère vs Beaudry.
Delorme vs Rainville.

PARKSIDE TENNIS CLUB

Ralph Cloghessy et Marcel Rainville ont remporté le championnat du Parkside Tennis Club, Outremont, lorsqu'ils ont défait Gerald Wayland et Roger Viau dans la finale par le résultat de 5-7, 9-7, 6-2.

Voici les résultats complets du tournoi:

Première élimination

R. Cloghessy et M. Rainville vs M. et J. Gauthier, 6-2, 7-9, 6-4.
R. Carron et L. Cloutier vs Paul Bédard et Eric Kennedy, 6-3, 6-4.
P. Fontaine et Jos. Shea vs Robert Rough et John Cloghessy, 6-1, 6-3.

Gerald Wayland et Roger Viau vs Eugène Payette et Roger Gagnon, 9-7, 6-2.

Semi-finales

R. Cloghessy et M. Rainville vs R. Carron et L. Cloutier, 6-4, 5-7, 8-6.
G. Wayland et R. Viau vs P. Fontaine et J. Shea, 9-7, 4-6, 6-4.

Finale

R. Cloghessy et M. Rainville vs G. Wayland et R. Viau, 5-7, 9-7, 6-2.

MARCHILDON, CHAMPION DU FRANCS-CAMARADES

Charles Marchildon a défait Cadotte dans la finale du tournoi de tennis annuel du club Francs-Camarades, au Parc Lafontaine, par le score de 3-6, 7-5, 3-6, 6-4, 6-1.

JOUEE CONTESTEE ENTRE TIGERS ET LEM. A. A. A.

L'équipe du M.A.A.A. a causé une grande surprise aux 8,000 enthousiastes qui remplissaient l'estrade de la rue Ste-Catherine samedi après-midi, lorsqu'elle succomba aux champions de l'an dernier par la faible marge d'un point, et ajoutons qu'avant un peu plus de tenacité et moins de nervosité durant les dernières minutes, elle aurait probablement gagné.

Nous avions peine à reconnaître les mêmes joueurs qui nous avaient donné une si piètre exhibition la semaine dernière, contre les étudiants du McGill. L'entraîneur Greenwood a dû travailler ferme toute la semaine pour mettre ses hommes dans la condition qu'ils ont affichée samedi contre les Tigers de Hamilton. Après des efforts inouïs, les visiteurs ont décroché la palme par un résultat de 11 à 10. Durant une bonne partie de la joute, les locaux furent les maîtres de la situation et la victoire sembla même leur sourire, mais les visiteurs possédèrent encore cette année une équipe redoutable et de première force. Ils se rallièrent aux bons moments et luttèrent avec ténacité et ensemble pour sortir de mauvais impasses.

Les anciens du M.A.A.A. furent effectifs, Bennett en particulier travailla ferme et en différentes occasions se montra très dangereux. Jeff Russell semble avoir repris son ancien forme et mit l'enthousiasme chez les partisans locaux lorsqu'il accomplit le premier "touch" après une longue course. Le célèbre Boo Anderson est toujours aussi effectif et accomplit un gros travail.

Du côté des Tigers, Quinn donna une exhibition de toute beauté sur l'arrière, malgré qu'il ait échappé le ballon plusieurs fois et mis son club dans des positions difficiles, mais il dégagait son territoire avec rapidité et ses "kicks" étaient superbes. Les locaux portèrent une attention spéciale au fameux Evans, le quart des visiteurs, qui fut des plus effectifs.

La première période fut plutôt à l'avantage des locaux qui attaquaient avec énergie. La période se termina par un résultat de 6 à 5, en faveur du Montréal. Les hommes de lignes firent un gros travail durant les positions difficiles, tandis que les arrières des visiteurs s'appliquaient surtout à renvoyer le ballon dans le territoire ennemi. Quinn et Gibb donnaient une belle exhibition à ce jeu.

La seconde période fut plutôt à l'avantage des visiteurs qui réussirent à monter le résultat 10 à 6, mais quelques erreurs des arrières des visiteurs permirent aux locaux d'égaliser et sans une malchance, ils auraient gagné. Un mauvais retour permit aux Tigers de s'emparer du ballon à une trentaine de verges des buts des locaux et le point décisif fut enregistré facilement.

Alignement des équipes:

M.A.A.A.	Bennett
Gibb	demi
R. Crocker	Evans
Evans	Booth
W. Crocker	Crain
Veale	centre
McDonnell	Cole
Cole	ailie volante
J. Russell	Tuck
Lazier	ailie intérieure
Storke	Reid
Timmins	ailie médiane
Elford	Ryan
Vain	ailie ext.
B. Anderson	Walker
D. Anderson	Quinn
Gardner	Gilbs
Moore	Bavett
MacDonald	Arbitres: Quilty et Dequichy.

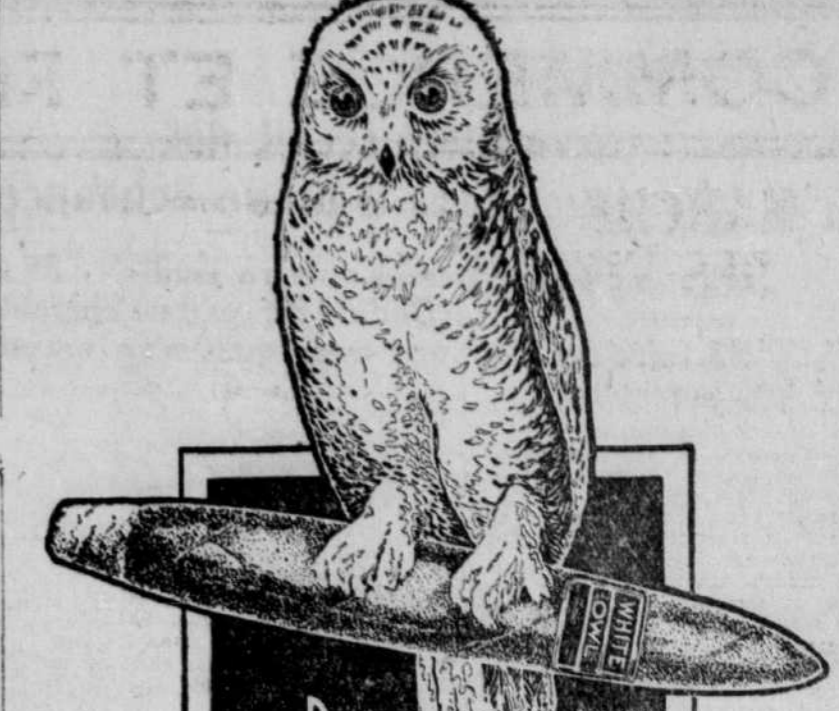
Ce soir le tournoi de boxe du Sainte-Brigide

Les portes de la salle Ste-Brigide, ouverte à la section de la raquette. La section serait particulièrement heureuse de compter un plus grand nombre de dames et de jeunes filles. On sait qu'au cours de la saison plusieurs sorties avec dames sont organisées par les raquetteurs du National.

SOIREE A LA PISCINE

Voici le programme de la soirée d'inauguration de la piscine du National pour la saison d'hiver, soirée qui aura lieu le mercredi.

1.— Polo aquatique, National Blanc vs National Violet.
Discours.
2.— Courses de 50 verges, genre libre, garçons de 14 ans et au-dessous. Epreuves.
3.— Exhibition de nage — Dames.
4.— Finale, 50 verges, garçons.
5.— Plongeurs, dames.
6.— Exhibition de nage par M. James Wilson, instructeur.



Dans les Cigares **WHITE OWL** vous avez la qualité et la valeur **3 pour 25¢**

Manufacturé par "General Cigar Co. Limited"
"IMPERIAL TOBACCO CO. OF CANADA LIMITED"
Seuls Distributeurs

le Impérial Barsalou, représentera dorénavant le Ste-Brigide. Très énergique et courageux, sa carrière marquera de beaux succès, car il marquera de beaux succès à l'entraînement. Huneault se mesurera après-midi, lorsqu'elle succomba aux champions de l'an dernier par la faible marge d'un point, et ajoutons qu'avant un peu plus de tenacité et moins de nervosité durant les dernières minutes, elle aurait probablement gagné.

Le National invite le prince de Galles

Le National par l'intermédiaire de son président, M. F. C. Laberge, et de son administrateur-gérant, M. P.-G. Majeau, vient d'adresser une lettre au prince de Galles pour l'inviter à visiter la païestrale lors de son passage à Montréal, le prince est premier honoraire du National. A sa première visite à la païestrale une carte d'argent ciselé lui a été remis. Comme le prince est un grand amateur de sports il se peut qu'il accepte l'invitation du National.

ASSEMBLEE DES RAQUETTEURS

La section de la raquette du National a tenu sa première assemblée de la saison vendredi dernier à la païestrale. M. Evariste Pelletier occupa le fauteuil et M. A. Bernard agissait comme secrétaire. M. F.-C. Laberge, président de l'Association, était présent de même que M. J.-N. O. Ledoux, ancien président.

Tous les officiers de la section ont été élus par acclamation. Ce sont: président, M. Evariste Pelletier; vice-président, M. J.-L. Racine; secrétaire, M. A. Bernard; directeur, MM. Ghs Maille et E.-H. Drolet; capitaine, M. Marcel Champagne; lieutenant, M. Paul Courpès; éclairer, M. Alfred Lefebvre; clairon-major, M. Antoine Lalonde; porte-drapeau, M. J.-L. Lacasse; assistant porte-drapeau, M. Paul Lusier.

M. H. Maurault a été élu président honoraire; M. Jos.-E. Ledoux, premier vice-président honoraire et M. F.-X. Ledoux, deuxième vice-président honoraire. Ont été choisis comme patrons, MM. F.-C. Laberge, Armand Chaput.

Après les créations des discours ont été prononcés par MM. Evariste Pelletier et F.-C. Laberge. Une trentaine de raquetteurs étaient présents et ils ont commencé à élaborer le programme pour l'hiver prochain. Des suggestions très intéressantes ont été faites au sujet du costume. On a émis le vœu qu'un plus grand nombre de dames se le procure pour les sorties.

Une invitation spéciale est faite à tous les membres du National de se joindre à la section de la raquette. La section serait particulièrement heureuse de compter un plus grand nombre de dames et de jeunes filles. On sait qu'au cours de la saison plusieurs sorties avec dames sont organisées par les raquetteurs du National.

BALTIMORE VICTORIEUX

Baltimore, 6.— Le club local a gagné la quatrième partie de sa série avec le St-Paul samedi après-midi. Les visiteurs ont eu recours à trois lanceurs à ors que Groves fut toujours le maître de la situation.

La série est maintenant de 2 parties contre 1 en faveur de Baltimore, la troisième ayant été nulle. Une autre partie aura lieu aujourd'hui.

St-Paul 60000002—4 6 3
Baltimore 10100003—6 9 2
Markle, McQuaid, Roeter et Dixon Groves et Freitag.

ST-ZOTIQUE GAGNE PAR 3 à 1 contre CARSTEEL

Le Saint-Zotique a défait le Carsteel hier à Saint-Henri par 3 à 1 dans une joute de toute beauté. Les spectateurs présents furent tenus en haleine toute la durée de la joute par les exploits des vainqueurs qui jouèrent sans contredit en champions.

Il faut mentionner le jeu de J. Brennan, ce vétéran a fait des arrêts de toute beauté et le crédit de la victoire lui revient en partie. Le seul point du Carsteel fut enregistré les trois minutes avant la fin de la joute sur un tir de toin très facile à arrêter mais qui, cependant, déjoua Johnny pour la première fois de l'après-midi, ceci est excusable, le soleil était disparu et il commença à faire noir. Dimanche prochain, le Laurier, d'Ottawa, champion d'Ontario, s'attaquera au Saint-Zotique pour le championnat du Canada.

Carsteel	but	Brennan
Barry	c. points	L. Doran
McMullen	c. points	Langevin
Fisher	défenses	Ryan
L. Ollman	défenses	Leduc
B. Ollman	centres	Primeau
McCarthy	attaques	Bouliane
Walsh	attaques	Lalonde
Kearns	ext.	Dussault
L'Espérance	subst.	Egan
Penny	subst.	Leroux
G. Robert	subst.	Leclair
Burt	subst.	C. Robert
Broderick	subst.	Arbitre: O. Secours.

Première période
1.— St-Zotique, Dussault, 4 m.
2.— St-Zotique, P. Lalonde, 6 m.
Deuxième période
Pas de points.
Troisième période
3.— St-Zotique, Egan, 8 m.
Quatrième période
4.— Carsteel, B. Ollman, 11 m.

Les séries de fin de saison

Chicago, 6.— Le White Sox a, samedi, remporté sa troisième victoire consécutive sur les Cubs par 13 à 0. Ted Backenship n'a accordé que quatre coups réussis, un seul adversaire prenant son deuxième but.

Le Chicago Cub s'est servi de quatre lanceurs.

Baltimore, 6.— Le club local a gagné la quatrième partie de sa série avec le St-Paul samedi après-midi. Les visiteurs ont eu recours à trois lanceurs à ors que Groves fut toujours le maître de la situation.

La série est maintenant de 2 parties contre 1 en faveur de Baltimore, la troisième ayant été nulle. Une autre partie aura lieu aujourd'hui.

St-Paul 60000002—4 6 3
Baltimore 10100003—6 9 2
Markle, McQuaid, Roeter et Dixon Groves et Freitag.

(Suite à la sixième page.)

ANGLETERRE

Le parti travailliste ferait des élections à brève échéance

La conférence de ce parti s'ouvrira jeudi — Il y aura foule — M. MacDonald dit qu'il ne cherche pas à faire des élections mais qu'il n'en craint pas le résultat.

Londres, 6. (S.P.A.) — Au bureau du parti travailliste on peut constater une grande activité en prévision d'une élection générale prochaine. Il se trouve que la réunion des organisateurs travaillistes, convoquée il y a un mois, se tient actuellement. On discute naturellement la question d'un appel au peuple.

CE QUE DIT M. MAC DONALD

Londres, 6. (S.P.A.) — Entrevue par la "Rynolds Illustrated News", le premier ministre MacDonald a exprimé le regret que les intérêts nationaux fussent sacrifiés aux tactiques de partis et que les affaires de la nation soient arrêtées parce que les conservateurs et les libéraux conspirent pour renverser le gouvernement sur une question secondaire.

Le comité auquel j'en appelle n'est pas composé de dix membres de la Chambre des communes, mais de vingt millions d'électeurs, déclara le premier ministre. Je ne cherche pas une élection, mais je n'ai pas peur. En créant un état de choses qu'aucun gouvernement ne peut accepter, ils nous forcent à céder à un moment où tous les sentiments patriotiques, je crois, devraient nous inciter à maintenir le

statu quo. En enlevant au gouvernement l'autorité dont il a besoin pour diriger les affaires du pays à l'intérieur et à l'étranger, ils imposeront une élection.

"Sur les grandes questions, la politique du gouvernement concernant la Russie, Genève, ou tout ce qu'ils aiment à soulever, nous sommes prêts à relever leur défi".

Si l'on interroge les milieux au courant des affaires ministérielles, on devient de plus en plus convaincu que les ministres jugent que la meilleure conduite pour le gouvernement est de flirter avec la défaite et de précipiter un appel au peuple au plus tôt.

Le premier ministre MacDonald serait fortement en faveur de cette opinion. Il considère la demande de libération pour une enquête sur les circonstances qui ont entouré l'abandon de l'accusation de sédition contre le rédacteur du "Workers Weekly", comme une intervention intolérable dans les fonctions du procureur général.

Un petit groupe de partisans du premier ministre est opposé à un appel au peuple. Il considère que la situation pourrait être résolue par la démission du procureur général. Cette question restera en suspens jusqu'à la réunion du cabinet lundi, mais on s'attend que la crise se produise mercredi soir, en supposant que les libéraux aient l'intention de persister à demander la nomination d'un comité.

M. J. R. Clynes, assistant leader de la Chambre, a déclaré que le parti travailliste n'avait jamais eu peur d'un défi de la part de l'un ou de l'autre des deux autres partis. Il est prêt, dit-il, à rencontrer les deux partis si c'est nécessaire. Les chefs politiques qui ont été obligés d'avaloir toutes leurs bravades contre l'Irlande et l'Allemagne seront obligés de faire la même chose à l'endroit de la Russie.

Un aviateur s'enfonça dans le sol

Dayton, Ohio, 6. (S.P.A.) — La course d'avions pour la coupe Pulitzer s'est terminée d'une manière tragique samedi. Le capitaine Burt E. Skeel semblait devoir être le gagnant avec une vitesse approximative dépassant 225 milles à l'heure. Après être monté à une très grande altitude, l'aviateur était redescendu afin d'accélérer sa vitesse pour atteindre le maximum possible. Il n'était plus qu'à mille

pièdes de terre lorsqu'une des ailes de sa machine s'est détachée du fuselage et l'avion a continué jusqu'à son sol sans descente vertigineuse. L'aviateur est tombé à un endroit bonheur, sa machine s'est enfoncée profondément dans le sol et lui-même y est complètement disparu. Samedi soir on n'avait pas encore trouvé le corps de l'aviateur.

CHOSSES MUNICIPALES

L'urbanisme à Montréal

LE CONSEIL EST SAISI D'UNE GRAVE QUESTION, QU'IL EST APPELÉ À RESOUDRE AUJOURD'HUI — LA CHARTE Y POURVOIT

Les échevins se réunissent de nouveau, aujourd'hui même, pour discuter des matières inscrites au feuillet du jour. Il y a sept projets de règlement soumis à leur considération depuis un certain temps, et dont le principal est celui de créer une commission d'urbanisme à Montréal.

À ce sujet, M. Léon Trépanier annonce que la Société Saint-Jean-Baptiste a adopté une résolution approuvant la formation de cette commission, à la dernière réunion de son conseil d'administration. Il a appuyé lui-même la résolution que M. Gareau a présentée à maintes reprises au conseil municipal.

M. Trépanier a exprimé l'opinion qu'on ait recours à des experts en urbanisme pour assurer le bon fonctionnement de cette commission. Il reconnaît que les échevins ont des responsabilités et qu'ils doivent être en état de les assumer, mais quand il s'agit des grandes questions d'expertises, il faut nécessairement des experts.

"C'est dans ce but, dit-il, que le gouvernement provincial a créé la Commission des Eaux courantes, dont les membres ne sont pas recrutés parmi les députés. Nous avons la Commission des Utilités publiques qui a été créée de la même façon.

"D'ailleurs, la Législature a laissé aux corps publics et par conséquent au conseil municipal le pouvoir de contrôler toutes les dépenses, et de voter les sommes nécessaires, et d'accepter ou de rejeter les suggestions qui sont faites. Je ne vois pas ce qu'on pourrait exiger de plus.

LES PRESCRIPTIONS DE LA CHARTE L'article 36 de la charte de Montréal (cédule B) prescrit ce qui suit: "36—Le conseil peut, sans rapport préalable du comité exécutif, créer, par règlement, une commission d'embellissement qui sera connue sur le nom de "la Commission d'embellissement de la cité de Montréal."

"Cette commission sera composée de cinq membres dont deux seront le directeur des services et le directeur des travaux publics. Les trois autres membres seront choisis parmi les citoyens et seront nommés à raison de leurs connaissances des villes.

"Les membres de la commission resteront en charge à la volonté du conseil, qui pourra annuler leur nomination par résolution adoptée comme susdit.

"La commission aura les pouvoirs qui lui seront délégués de temps à autre par règlement du conseil. Ces pouvoirs délégués ne pourront être que sur des matières qui concernent l'embellissement de la cité.

"Tout tel règlement devra définir les pouvoirs et devoirs de la commission et devra aussi spécifier dans quels cas le comité exécutif, le directeur des services ou les autres officiers municipaux devront, avant d'agir, ou de faire rapport au conseil, obtenir l'avis ou la recommandation de la commission.

"Il sera même du devoir de la commission de faire au conseil, sans qu'elle en soit requise, toute suggestion ou recommandation qu'elle jugera utile ou nécessaire en ce qui concerne l'embellissement de la cité.

M. de Valera et la question des frontières de l'Irlande

M. de Valera qualifie de comédie bien organisée les procédures parlementaires sur le choix de la commission des frontières.

Dublin, 6. (S.P.A.) — M. Eamonn de Valera a parlé hier à Carlow. Il a qualifié les procédures parlementaires sur le choix de la commission sur les frontières irlandaises, de comédie bien organisée.

Il a exprimé l'espoir de voir l'Angleterre traiter bientôt avec le Dail républicain sur la question de l'Ulster. M. de Valera est prêt à reconnaître la liberté pour le Nord, d'avoir un parlement local, ainsi que pour les comtés de Munster, Connaught et Leinster, mais à la condition que les droits des catholiques

et des nationalistes y soient respectés et que tous les parlements soient sous la juridiction d'un grand parlement général irlandais. Il souhaite aussi que l'Angleterre cesse d'exercer les options qu'elle s'est réservées, que ce soit dans l'Ulster ou ailleurs.

Le congrès du parti libéral italien se tient à Livourne

On y discutera la question de savoir si les libéraux doivent continuer à appuyer le gouvernement fasciste.

Rome, 6. (S.P.A.) — Le congrès national du parti libéral s'est ouvert à Livourne, hier. Tous ceux qui s'intéressent à la politique italienne attachent une importance considérable à ce congrès. On y discutera surtout si les libéraux doivent continuer à supporter le gouvernement fasciste. Aussi y jugera-t-on les actes du gouvernement depuis deux ans.

Afin d'influencer le congrès, le premier ministre Mussolini a choisi le même jour pour faire un grand discours devant les libéraux de Milan.

Les libéraux semblent exprimer l'opinion générale qu'il n'est pas en faveur d'aucun parti en particulier, mais qui désire d'abord la paix et la tranquillité. On veut être libre de vivre librement. Même si on condamne le fascisme, cela n'aurait pas une importance immédiate parce que Mussolini dispose d'une majorité en Chambre. Mais les conséquences pourraient se faire sentir plus tard.

Les libéraux opposés au fascisme l'accusent d'avoir inauguré un régime de violence pour se maintenir au pouvoir, de ne pas respecter la constitution et d'avoir supprimé certaines libertés fondamentales. Mais un autre groupe de libéraux prétend que les fascistes ont fait tout ce qu'il était possible dans les circonstances difficiles que le pays a dû traverser.

La tranquillité. On veut être libre de vivre librement. Même si on condamne le fascisme, cela n'aurait pas une importance immédiate parce que Mussolini dispose d'une majorité en Chambre. Mais les conséquences pourraient se faire sentir plus tard.

Les libéraux opposés au fascisme l'accusent d'avoir inauguré un régime de violence pour se maintenir au pouvoir, de ne pas respecter la constitution et d'avoir supprimé certaines libertés fondamentales. Mais un autre groupe de libéraux prétend que les fascistes ont fait tout ce qu'il était possible dans les circonstances difficiles que le pays a dû traverser.

La réponse au mémoire allemand

Londres, 6. (S.P.A.) — Les dix nations faisant partie de la S.D.N. auxquelles l'Allemagne a fait tenir un mémoire concernant son entrée dans la Société, se seraient entendues sur la réponse à faire à ce document.

D'après le London Times, au ministère des affaires étrangères britanniques, on n'aurait laissé aucun doute au chargé d'affaires allemand sur l'impression peu favorable laissée par le document lorsqu'il a

présenté le 30 septembre dernier. On aurait un peu modifié cette impression, par la suite, grâce à certaines explications, mais on considérerait que la teneur du document n'est pas heureuse. Le gouvernement britannique serait heureux du désir de l'Allemagne d'entrer dans la S.D.N., mais il voudrait que la puissance centrale s'en tienne au traité de Versailles et ne fasse aucune réserve.

LA TOMBOLA DE MAISONNEUVE

C'est la seconde semaine de la tombola de Maisonneuve qui doit se couronner par un écan prodigieux. Il y a eu, toute la semaine dernière, foule considérable de personnes désireuses de témoigner leur sympathie et de donner leur concours aux religieuses de la Providence. On sait que le but de cette tombola c'est de réunir la plus grande partie possible de la somme de \$75,000 qui doit être affectée à la construction d'un nouvel hospice pour vieillards et orphelins, l'actuel étant devenu beaucoup trop petit.

PROGRAMME DE LA DEUXIEME SEMAINE

Lundi 6 octobre. — Sous le patronage des Sociétés de bienfaisance; la Conférence de Saint-Vincent de Paul; les Artisans canadiens-français; l'Alliance Nationale; les Forestiers catholiques; l'Union St-Joseph du Canada.

Mardi 7 octobre. — Sous le patronage de MM. les membres de la Ligue du Sacré-Coeur, hommes et jeunes gens; la Congrégation de la Sainte-Vierge, hommes et jeunes gens; l'Association Canadienne de la Jeunesse Catholique; la Fraternité St-Roch, du Tiers-Ordre.

Mercredi 8 octobre. — Sous le patronage de MM. les hommes d'affaires de la partie Est.

Jeudi 9 octobre. — Sous le patronage de MM. les Chevaliers de Colomb du Conseil Maisonneuve No. 178.

Vendredi 10 octobre. — Sous le patronage des dames de Sainte-Anne; des dames de l'Assistance Maternelle; des dames de Charité; des membres de la Fraternité St-Catherine de Bologne, du Tiers-Ordre.

Samedi 11 octobre. — Ecan général et clôture solennelle de la TOMBOLA.

TRIBUNAUX CIVILS

TRAVAUX QUI SONT PAYABLES

LE JUGE LANE CONDAMNE MME A. SAINTE-MARIE A PAYER \$565 À MME BOUHELIER—CONSENTEMENT TACITE — UNE POURSUITE POUR DOMMAGES.

Le juge Lane a condamné samedi Mme A. Sainte-Marie à payer \$565 à Mme H. Bouhelier, présidente de la compagnie Emile Jacotey et Fils, entrepreneurs.

La compagnie avait exécuté des travaux de revêtement pour le compte de Mme Sainte-Marie, et avait reçu un billet de Mme Sainte-Marie comme garantie de paiement. Lorsque la demanderesse a demandé paiement du billet, la défenderesse a rétorqué qu'il était nul, vu qu'elle n'avait pas été autorisée par son mari pour le signer, et qu'au surplus Mme Bouhelier n'était pas non plus autorisée par son mari pour poursuivre.

Le juge a déclaré qu'avant tout le principe légal "qu'on ne peut s'enrichir avec le bien d'autrui" s'appliquait. En plus, le mari de la défenderesse l'avait bel et bien autorisée, à tous les moins de façon tacite. En conséquence, Mme Sainte-

Marie a été condamnée à acquitter la note.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Le juge Consineau a renvoyé samedi une poursuite pour dommages intentée par Léon-Jules Plamondon, entrepreneur de Glasgow contre Pascal Glavelle et Joseph MacKenzie, de Sainte-Sophie. Ces derniers avaient demandé un bref d'injonction contre le demandeur pour l'empêcher de continuer les travaux de construction d'une école, à Sainte-Sophie. Le bref d'injonction a été rejeté et Plamondon a poursuivi pour dommages.

Le juge a déclaré que les défendeurs ayant agi de bonne foi et sans malice et avec cause raisonnable ne pouvaient être condamnés à payer les dommages encourus par les délais dans la construction.

Dupuis Frères Téléphone EST 8000

Fournitures de Maison Carpettes Axminster de première qualité; texture très serrée; nouveaux dessins récemment arrivés; nuance bleu, vieux rose ou brun.

Carpettes Wilton Anglais Qualité supérieure; laine longue et soyeuse, tissée serrée. Nuances: bleu, vieux rose, gris, taupe et brun; dessins des plus ravissants, faciles à harmoniser avec draperies et papier-tenture.

Carpettes Axminster Anglais SANS COUTURE Surface 100% de laine; beau choix de dessins et de nuances pour satisfaire les goûts les plus difficiles.

Congoleum "Sceau d'Or" 2 verges de largeur; qualité parfaite; choix de jolis dessins de toutes ou carrés; régulier .85 la vge carré, pour .59 Posage fait gratuitement.

BAS en pure laine pour dames, nuances brun foncé, cordevon, tan, Heather, pointure 8 1/2 à 10. En noir, 1-1 cotes pour enfants, pointures 6 1/2, 7, 7 1/2. .69

BAS en soie artificielle pour dames, nuances: noir, cordevon, tan, bleu marine; pointures: 8 1/2 à 10. .39

PARAPLUIES POUR DAMES Bonne couverture de coton. Grandeur 23 pces, semi-paragon, jolis manches assortis, avec anneau ou lanière en cuir. 1.19

PALETOTS D'HIVER POUR GARÇONS DE 10 A 17 ANS Modèle Ulster, collet transformable, poches appliquées, grande ceinture. En frise gris, brun ou lavot. Valeur spéciale 12.95

Pour Garçonnetts Costumes en laine, finis cheviot très chaud, genre Oliver Twist. Nuance beige seulement; âge: 2 à 6 ans. Prix: 1.85